



REVUE INTERNATIONALE

— DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES PUBLICS —



REVUE INTERNATIONALE

— DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES PUBLICS —

Printemps 2021

Vol. 48, N° 2

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits d'actualité à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office
441 G Street, NW, Room 7814
Washington, D.C. 20548
U.S.A.

Courriel : intosaijournal@gao.gov

En ligne : <http://intosaijournal.org/our-submissions/journal-submission/>

La *Revue* sert de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas. Les lignes directrices sur la présentation d'articles peuvent être consultées [ici](#).

La *Revue* est distribuée gratuitement en format électronique aux membres de l'INTOSAI et aux autres parties intéressées. Elle peut être consultée aussi en ligne : www.intosaijournal.org ou www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à intosaijournal@gao.gov.

Conseil de rédaction

Margit Kraker, Présidente de la Cour des comptes d'Autriche

Karen Hogan, Vérificatrice générale du Canada

Nejib Gtari, Premier Président de la Cour des comptes de Tunisie

Gene L. Dodaro, Contrôleur général des États-Unis

Manuel E. Galindo Ballesteros, Contrôleur général du Venezuela

Président par intérim

Michael Hix (É.-U.)

Rédactrice en chef

Heather Santos (É.-U.)

Rédactrice en chef adjointe

Laurel Voloder (É.-U.)

Administration et fonctionnement

Peter Knopes (É.-U.)

Michael Huskey (É.-U.)

Collaborateurs à la rédaction

Secrétariat de l'AFROSAL

Secrétariat de l'ARABOSAL

Secrétariat de l'ASOSAL

Secrétariat de la CAROSAL

Secrétariat de l'EUROSAL

Secrétariat de l'OLACEFS

Secrétariat de la PASAL

Secrétariat général de l'INTOSAI

Bureau du vérificateur général du Canada

Cour des comptes de Tunisie

Bureau du contrôleur général du Venezuela

Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis

SOMMAIRE

- 4 | Éditorial
- 8 | Lettre de la rédaction
- 9 | En bref
- 23 | Articles de fond
 - Indépendance des ISC : Origine d'une contradiction en Israël*
 - L'ISC du Vietnam veut pérenniser son indépendance*
- 29 | Dans le cadre de l'INTOSAI
- 37 | Pleins feux sur le renforcement des capacités
- 40 | Les sciences et la technologie à l'honneur

THÈME : INDÉPENDANCE DES ISC

DES MOTS À L'ACTION : INITIATIVES DE L'IDI POUR L'INDÉPENDANCE DES ISC



Einar Gorrissen, Directeur général de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI)

Nous avons tous été témoins des effets dévastateurs et sans précédent de la pandémie de COVID-19. Vu qu'il était impérieux de faire preuve d'une agilité, d'une flexibilité et d'une transparence accrues, les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) de toutes les régions du monde ont dû réaménager le calendrier, le rayonnement et l'étendue de leurs travaux d'audit.

La situation a compliqué une question qui était déjà complexe : la capacité d'une ISC à mener ses activités indépendamment du gouvernement de son pays. Même si un grand nombre d'ISC ont réussi à tenir bon et à contribuer efficacement au renforcement de la reddition de comptes pendant la crise; d'autres ont assisté à l'érosion de leur indépendance.

Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Le Rapport d'inventaire de 2017 de l'INTOSAI/IDI et d'autres données ont déjà révélé que même si certains progrès avaient été accomplis au cours des dernières années en faveur des huit piliers de l'indépendance des ISC, divers éléments clés étaient en péril. Pour beaucoup d'ISC, l'indépendance financière semble être une préoccupation.

De même, les dirigeants d'ISC de certaines régions de l'INTOSAI ne sont pas protégés par la loi contre toute révocation abusive de leur mandat. Beaucoup d'ISC indiquent qu'elles doivent conjuguer avec des restrictions lors de la publication de leurs rapports et appellent de leurs vœux le renforcement du suivi législatif de leurs recommandations.

Vu ces tendances alarmantes, nous avons décidé qu'il fallait redoubler d'efforts et passer des mots à l'action pour aider concrètement les ISC à maintenir leur indépendance. Dans le cadre de l'intensification de ses activités en faveur de l'indépendance, l'IDI a agrandi son équipe de promotion de l'indépendance des ISC, qui est passée d'une à trois personnes, et lancé diverses nouvelles initiatives ou renforcé d'autres initiatives dans ce domaine vital.

Bâtir sur les bases solides établies par l'INTOSAI et les partenaires du développement

Les efforts de l'IDI en faveur de l'indépendance des ISC prolongent les travaux importants menés par l'INTOSAI et les bailleurs de fonds au fil des ans. La *Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques* (INTOSAI P-1) et la *Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC* (INTOSAI P-10) constituent des points d'ancrage solides pour tous les efforts en faveur de l'indépendance des ISC. Les résolutions A/66/209 et A/69/228 de l'Assemblée générale des Nations Unies reposent sur ces deux déclarations.

Garantir l'indépendance des ISC est un objectif commun de l'INTOSAI et des bailleurs de fonds. Il s'agit aussi du premier objectif stratégique de la stratégie de la Coopération INTOSAI-Donateurs pour 2020-2030.

Une approche plus audacieuse pour l'indépendance des ISC

«C'est en 2018 que nous avons déterminé qu'il fallait faire plus. Nous avons alors amorcé une revue de notre portefeuille de programmes et consulté les parties prenantes avant de définir notre plan stratégique de 2019-2024, explique le directeur général adjoint de l'IDI, Ola Hoem. Il est clairement ressorti de ce processus

qu'il nous fallait redoubler d'efforts pour renforcer l'indépendance des ISC et harmoniser notre ambition à l'ampleur du défi à relever et des attentes exprimées par les diverses parties. Nous nous sommes alors demandé ce que nous pouvions faire.»

C'est en étant plus attentive à cette problématique et en recentrant ses efforts que l'IDI a décidé d'adopter immédiatement une approche plus ciblée pour favoriser l'indépendance des ISC à l'échelle internationale. Une stratégie en trois axes en faveur de l'indépendance des ISC dans le monde a ainsi vu le jour :

- tirer parti de la plateforme stratégique fournie par la Coopération INTOSAI-Donateurs;
- contrer les nouvelles menaces à l'indépendance;
- instaurer un carrefour du savoir pour faciliter l'analyse des tendances et la diffusion des données sur l'indépendance des ISC.

Optimiser les synergies entre les partenaires du développement et les ISC

Face aux demandes des partenaires du développement qui avaient besoin d'aide pour sensibiliser leur personnel sur le terrain à l'indépendance des ISC et les informer à ce sujet, l'IDI a élaboré un guide de ressources sur [l'indépendance des ISC](#). Offert dans les quatre langues de travail de l'IDI (l'anglais, l'arabe, le français et l'espagnol), ce guide de consultation rapide aide le personnel des organismes donateurs à comprendre les difficultés que doivent surmonter les ISC pour acquérir et préserver leur indépendance, et à promouvoir efficacement l'indépendance des ISC à l'échelle internationale, régionale et nationale. Le guide servira aussi à former les parties intéressées.

Dans le cadre d'une autre nouvelle initiative lancée par le Secrétariat d'État à l'Économie de la Suisse (SECO), l'IDI, avec le concours d'autres membres d'un groupe de travail composé de représentants de la Banque mondiale, du Secrétariat d'État à l'Économie de la Suisse, du Secrétariat général de l'INTOSAI, du Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis et de la Cour générale d'audit de l'Arabie saoudite, contribue à la création d'un poste d'ambassadeur de bonne volonté de la Coopération

INTOSAI-Donateurs pour l'indépendance des ISC. L'ambassadeur se fera le porte-parole de l'indépendance des ISC en menant des actions de sensibilisation à l'extérieur du cercle des auditeurs externes et en obtenant l'accès de haut niveau à la classe politique.

Nouer de nouveaux partenariats et prolonger ceux qui existent déjà constituent un élément clé de la stratégie de l'IDI en faveur de l'indépendance des ISC.

« Pour être crédibles, efficaces, transparentes et lutter contre la corruption, et ainsi tenir les gouvernements comptables de leur gestion conformément à leurs missions, ce qui compte le plus dans la configuration des ISC et dans la panoplie de leurs outils c'est l'indépendance. »

« Il faut ancrer fermement l'indépendance au cœur des discussions politiques internationales sur la gestion des finances publiques, sur l'intégrité et sur la reddition de comptes », affirme Marte Briseid de l'agence norvégienne de coopération pour le développement, qui est devenue récemment gestionnaire de l'indépendance des ISC au sein de l'équipe. « Nous devons sensibiliser les divers acteurs hors de la communauté de l'INTOSAI, en tirant parti des

points de vue des institutions multilatérales, de la société civile et des initiatives des diverses parties prenantes qui visent aussi à promouvoir la transparence et la reddition de comptes dans le secteur public. »

Mobiliser un soutien rapide et opportun à la défense de l'indépendance des ISC pour contrer les menaces immédiates ou relever des défis

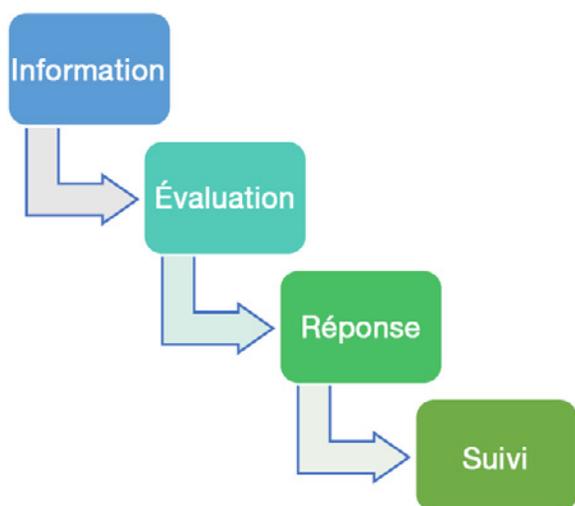
Le deuxième changement de paradigme dans notre approche a été de renforcer notre capacité à contrer immédiatement les menaces et à surmonter les difficultés qui pèsent sur l'indépendance des ISC grâce au mécanisme de soutien rapide à l'indépendance ([SIRAM](#)).

Comme nous le savons, divers obstacles peuvent entraver l'indépendance des ISC : révisions apportées à la constitution d'un pays, modifications budgétaires ou législatives, tentatives de révocation du premier dirigeant de l'ISC, retards ou ingérences dans la nomination du premier dirigeant de l'ISC et, dans les cas extrêmes, menaces d'abolition ou de rétrogradation de l'ISC elle-même. Les nominations politiques à la tête d'une ISC ou le blocage de ses rapports d'audit peuvent aussi menacer son indépendance.

Divisé en quatre étapes (collecte de données, évaluation, réponse et suivi), le SIRAM a été conçu afin de permettre à

l'IDI, à l'INTOSAI, aux partenaires du développement et aux autres parties prenantes de collaborer en vue de trouver des solutions qui vont aider les ISC à obtenir et à préserver leur indépendance.

Lorsque l'IDI détecte ou reçoit un rapport sur une menace à l'indépendance d'une ISC, elle procède à un examen préliminaire en vue de confirmer la véracité de la menace. Avant de poursuivre, l'IDI doit obtenir l'approbation de la direction de l'ISC concernée. Puis, dans les 30 jours suivant l'avis de menace, l'IDI collabore avec l'ISC et les parties prenantes pour trouver une réponse qui est à la fois rapide et fondée sur les résultats de son évaluation.



À la lumière de l'augmentation considérable de cas traités par l'IDI au cours des deux dernières années et des commentaires recueillis, nous estimons que l'incidence du SIRAM a été en général positive. Les réponses obtenues par l'intermédiaire du SIRAM — diffusion d'une déclaration sur la situation, comme celle publiée pour [Chypre](#), [le Tchad](#), [le Ghana](#), [la Macédoine du Nord](#) et [la Somalie](#) — ont suscité beaucoup d'attention.

Toutefois, le SIRAM ne fait pas que diffuser des déclarations. Dans le cadre du mécanisme, des missions peuvent être envoyées sur place pour dialoguer avec les parties prenantes ou un soutien peut être offert pour rédiger des dispositions juridiques. Nous sommes heureux que le SIRAM soit parvenu à une certaine maturité, que les partenaires du développement participent davantage à sa mise en œuvre et que nous ayons la capacité de mobiliser les parties prenantes, à l'échelon national, lorsque le traitement d'un cas demande des efforts supplémentaires.

Le SIRAM a un effet positif. Il attire l'attention des acteurs importants sur la scène internationale sur la nécessité de protéger l'indépendance des ISC. L'IDI a cependant tiré une leçon : le SIRAM est un outil utile de soutien pour faire face aux crises qui surviennent, mais il doit être accompagné d'efforts à long terme et proactifs pour faire progresser l'indépendance des ISC dans tous les pays du monde.

Un carrefour du savoir sur l'indépendance des ISC

Nous avons établi un [centre de ressources sur l'indépendance des ISC \(SIRC\)](#). Il s'agit d'un carrefour du savoir en ligne qui fournit des directives et divers documents de référence aux personnels des ISC, aux partenaires du développement et aux organisations de la société civile afin de les aider à promouvoir l'indépendance des ISC dans leurs pays. Le SIRC contient le guide de ressources sur l'indépendance des ISC et d'autres mécanismes de soutien qui peuvent être facilement consultés partout dans le monde.

Freddy Yves Ndjemba, qui dirige l'équipe de promotion de l'indépendance des ISC de l'IDI, a contribué à l'établissement du SIRC. Il est enthousiasmé par l'effet positif que pourrait avoir le SIRC sur l'indépendance : « Le centre sera un portail d'informations et de ressources à la disposition de toutes les parties intéressées par la promotion de la transparence et le renforcement de la reddition de comptes dans le secteur de la gestion des finances publiques. Nous estimons qu'il aura un effet non seulement sur les ISC, les partenaires du développement et les organisations de la société civile, mais aussi sur les parlementaires et les médias. »

La deuxième étape de l'instauration du carrefour sera axée sur la réalisation de recherches sur l'indépendance des ISC et la diffusion des résultats obtenus. Cet effort prévoit une analyse des travaux menés antérieurement afin de synthétiser les concepts qui sous-tendent l'indépendance des ISC à la fois sur le plan théorique et pratique. Après avoir examiné les constatations préliminaires des analyses, M. Ndjemba a indiqué « qu'il était très intéressant de voir que la *Déclaration de Lima* restait l'outil qui influait le plus sur la définition théorique de l'indépendance des ISC. L'analyse documentaire a aussi fait ressortir une évolution dans le rôle que l'on prêtait aux ISC : d'entités purement techniques chargées de confirmer la régularité de l'utilisation des ressources financières, elles sont devenues des acteurs essentiels de l'écosystème de la reddition de comptes ».

Au cours des prochaines années, l'IDI mobilisera les corps universitaires de différentes régions et d'autres partenaires mondiaux pour examiner l'indépendance sous divers



Ola Hoem

Directeur général adjoint
Département de la gouvernance
des ISC



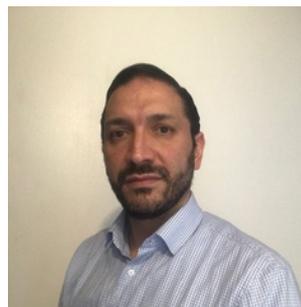
Freddy Yves Ndjemba

Gestionnaire principal
Équipe de promotion de
l'indépendance des ISC



Marte Briseid

Gestionnaire
Équipe de promotion de
l'indépendance des ISC



Benjamin Fuentes

Gestionnaire
Équipe de promotion de
l'indépendance des ISC

ÉQUIPE DE PROMOTION DE L'INDÉPENDANCE DES ISC DE L'IDI

angles, y compris au moyen d'analyses statistiques et de recherches sociopolitiques. Nous prévoyons ainsi pouvoir créer des outils pratiques de soutien à l'indépendance, comme des études de cas sur les efforts déployés par des ISC individuellement. Nous invitons les ISC à participer à l'élaboration de ce programme de recherche.

Les perspectives du travail de l'IDI sur l'indépendance des ISC

Les résultats de l'enquête mondiale et du Rapport d'inventaire de 2020 sont en cours d'analyse. Ce rapport nous permettra de déterminer si les obstacles à l'indépendance des ISC augmentent ou diminuent. Nous avons cependant déjà relevé certains éléments qui devront être étudiés au cours des prochaines années.

L'une des grandes missions de l'IDI sera de renforcer les partenariats déjà en place et de mobiliser de nouveaux acteurs mondiaux, y compris ceux qui en savent moins sur l'indépendance des ISC et son importance. Il sera aussi impératif pour l'IDI de s'employer à accroître son impact à l'échelon national et d'appuyer le programme de l'INTOSAI en faveur de l'indépendance des ISC.

Selon Benjamin Fuentes, nouveau membre de l'équipe de promotion de l'indépendance des ISC de l'IDI, «le renforcement de l'indépendance des ISC doit s'appuyer sur divers facteurs contextuels et les pratiques exemplaires

internationales qui sont inscrites dans la *Déclaration de Lima* et la *Déclaration de Mexico*. Tous les efforts de l'IDI devraient cibler ces deux dimensions pour qu'elle puisse devenir un partenaire de confiance des ISC qui s'engagent sur la voie de l'indépendance. Il faut aussi examiner les possibilités d'améliorer et de simplifier en continu nos activités».

Dans un premier temps, il faut faire connaître les avantages et le champ d'application réel des outils et activités qui sont axés sur l'indépendance dans toutes les régions de l'INTOSAI au moyen d'ateliers, de webinaires et du SIRC. Les ISC ne doivent pas se sentir seules lorsqu'il s'agit de défendre leur indépendance ou de faire face à une crise institutionnelle.

Conclusion

À l'IDI, nous nous réjouissons de continuer à fournir un soutien pratique aux ISC dans leur quête d'indépendance et à mener des activités de sensibilisation sur cette question importante. Alors que l'INTOSAI travaille à définir son prochain plan stratégique, nous espérons que la promotion de l'indépendance des ISC restera prioritaire. Grâce à la vaste expérience pratique acquise lors des travaux sur l'indépendance que nous avons menés au cours des dernières années, nous sommes convaincus que nous pouvons continuer à prolonger les efforts déployés par l'INTOSAI en faveur de l'indépendance des ISC.



Pour relever les défis posés par la pandémie de COVID-19, il est plus important que jamais que les ISC mettent en commun des informations et des expériences, si elles veulent pouvoir tenir les gouvernements comptables de leur gestion tout en protégeant la sécurité de leur personnel. Au nom de l'équipe de la *Revue* et du Comité directeur, je tiens à exprimer mes meilleurs vœux de santé et de sécurité à tous nos collègues de l'INTOSAI et à leurs proches pendant cette période difficile.

Cela étant, je suis heureux d'annoncer que la *Revue* fête le 50^e anniversaire de sa création. Grâce aux contributions en nature et au soutien de tous les membres de l'INTOSAI, la *Revue* est le principal moyen utilisé par l'INTOSAI pour échanger des expériences, des faits nouveaux, des pratiques exemplaires, et ce, dans le respect de sa devise : «L'expérience mutuelle profite à tous».

Publiée pour la première fois en 1971 sous la forme d'un numéro pilote en anglais, français et espagnol, la *Revue* a été présentée lors du VII^e INCOSAI à Montréal (Canada). En 1974, le Bureau du vérificateur général du Canada a commencé à publier la *Revue* trimestriellement. Depuis 1979, le Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO) publie la *Revue*. En 1983, la *Revue* a ajouté l'allemand et l'arabe à ses langues officielles pour élargir son rayonnement à d'autres groupes régionaux et linguistiques. Dernièrement, la *Revue* s'est modernisée en créant un site Web interactif, en assurant une couverture en personne des événements clés de l'INTOSAI et en élargissant l'utilisation des médias sociaux pour communiquer avec un public plus vaste. Les membres du Comité directeur et du

personnel de la *Revue* se réjouissent à l'idée de pouvoir, pendant de nombreuses années encore, maintenir les liens entre les membres de l'INTOSAI et les garder informés.

Au fil des ans, les efforts déployés par le Comité directeur de la *Revue*, la plupart en coulisses, ont été garants de sa réussite. Je tiens tout particulièrement à rendre hommage à Bill Anderson, Contrôleur et directeur financier adjoint du GAO, pour ses huit années de services distingués en tant que membre du Comité et trésorier de la *Revue*. Le travail de Bill a été déterminant pour assurer un contrôle rigoureux des finances de la *Revue*, dans le respect des principes comptables généralement reconnus. Bill a veillé à ce que les audits financiers annuels de la *Revue* soient effectués de manière appropriée. Il a aussi préservé la santé financière à long terme de la *Revue* et instauré des contrôles internes améliorés. Je remercie Bill de sa gestion compétente des finances de la *Revue*.

J'aimerais vous communiquer certains changements au sein de la direction et du personnel de la *Revue*. Avec le départ du GAO du président de la *Revue*, James-Christian Blockwood, je vais assurer la présidence par intérim en attendant la sélection d'un nouveau directeur du bureau de la planification stratégique et de la liaison extérieure du GAO. J'aimerais remercier James-Christian de ses nombreuses contributions à la *Revue* à titre de président et aussi d'avoir piloté les efforts de modernisation de la *Revue* et d'avoir accru sa présence lors des événements de l'INTOSAI. Au nom du Comité directeur de la *Revue*, je tiens à exprimer notre gratitude et souhaiter nos meilleurs vœux de succès à James-Christian dans ses nouveaux projets.

Enfin, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Laurel Voloder, qui vient d'accepter le poste de rédactrice en chef par intérim. Elle succède à la tête de la rédaction de la *Revue* à Heather Santos, qui assumera de nouvelles fonctions au sein du GAO. Je suis convaincu que Laurel amplifiera et prolongera le travail remarquable d'Heather au service des membres de l'INTOSAI. Je remercie Heather de son bilan d'excellence.

Michael Hix

Directeur des relations internationales, GAO, et Président par intérim de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*

ÉCHOS DES ISC DU MONDE

LITUANIE

UNE NOUVELLE VERSION DE LA LOI RENFORCE L'INDÉPENDANCE DE L'ISC



En décembre 2020, le Parlement de la République de Lituanie a adopté une nouvelle version de la *Loi sur le Bureau national d'audit*, établissant une réglementation juridique conforme aux exigences actuelles en matière d'audits publics. La nouvelle version de la loi, qui entre en vigueur le 1^{er} juillet 2021, prévoit l'indépendance fonctionnelle, organisationnelle et financière du Bureau national d'audit de Lituanie, l'institution supérieure de contrôle des finances publiques (ISC) du pays. Cette loi donnera au Bureau les moyens d'action requis pour garantir la transparence et l'intégrité de la gestion publique, la qualité des audits, l'impartialité des évaluations ainsi que la reddition de comptes.

L'importance de l'indépendance des ISC est énoncée dans les déclarations de Lima et de Mexico et intégrée dans les résolutions A/66/209 (2011) et A/69/228 (2014) de l'Assemblée générale des Nations Unies. En 2019, l'équipe d'évaluation par les pairs du Bureau national d'audit a indiqué que le cadre juridique national existant pourrait nuire à l'indépendance du Bureau et a encouragé les échanges sur la modification de la loi, au titre de laquelle le Bureau faisait partie de la fonction publique nationale. Le Secrétariat général de l'INTOSAI a aussi plaidé en faveur du renforcement de l'indépendance et de l'autonomie du Bureau.

La nouvelle version de la loi permettra à l'ISC lituanienne de mieux aligner ses audits sur les Normes ISSAI. Trois

types d'audit seront introduits (de conformité, de performance et d'états financiers). Par ailleurs, le Bureau devra rendre compte de tous les résultats de ses audits au Comité d'audit parlementaire, soumettre au Parlement des rapports sur la mise en œuvre des recommandations et publier ces rapports. La loi exigera aussi la mise en place d'un système de suivi des recommandations d'audit et l'établissement d'un processus d'évaluation externe obligatoire.

La loi permettra aussi à l'ISC lituanienne de redéfinir sa structure organisationnelle de manière à soutenir ses activités et à refléter les ressources dont elle dispose. Grâce à cette nouvelle structure, le Bureau national d'audit pourra s'adapter avec souplesse aux changements externes, réaliser des audits sur des sujets interdisciplinaires et satisfaire aux exigences en matière de qualité des audits.

L'adoption de cette loi représente un jalon important dans l'histoire de l'ISC, dont la réglementation juridique n'avait pas été revue en profondeur depuis 2002, et ce, même si le Bureau a assumé des fonctions supplémentaires au fil du temps. En 2003, le Bureau s'est vu confier l'autorité d'audit pour l'assistance financière de l'Union européenne et, depuis 2015, il surveille la politique budgétaire en tant qu'institution budgétaire indépendante.



NOMINATION DE ROLANDS IRKLIS À TITRE D'AUDITEUR GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE DE LETTONIE

Le 14 janvier 2021, Rolands Irklis a été nommé Auditeur général de la Lettonie par la *Saeima* (le parlement de la Lettonie). Il a été assermenté pour un mandat de quatre ans le 28 janvier 2021.

M. Irklis apporte la riche expérience qu'il a acquise dans le cadre de postes au sein des secteurs public et privé, notamment à la Commission des services publics de Lettonie, où il occupait le rôle de président depuis février 2016 et où il a été commissaire de 2011 à 2016.

Il a également été avocat assermenté et conseiller juridique à la Banque de Lettonie.

Sa polyvalence professionnelle lui a valu des rôles sur la scène internationale, notamment celui de membre du présidium de l'Association régionale des régulateurs de l'énergie, de vice-président du Conseil des régulateurs européens et de vice-président du conseil d'administration de l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie de l'Union européenne.

En 2005, M. Irklis a obtenu une maîtrise en droit de l'Université de la Lettonie et, en 2020, il a obtenu une maîtrise pour cadres en administration des affaires de l'École de commerce de Riga.

Le nouvel auditeur général de Lettonie se réjouit de pouvoir entreprendre un dialogue constructif et tourné sur l'avenir, ainsi que d'échanger et de mettre en œuvre des idées communes sur des questions d'audit et de gestion des finances publiques qui revêtent une importance nationale et internationale.

Pour en savoir plus sur l'auditeur général et le Bureau national d'audit de la République de Lettonie : <https://www.lrvk.gov.lv/en>.

L'ISC LETTONNE COLLABORE AVEC LES AUDITEURS INTERNES DANS LE DOMAINE DE LA SURVEILLANCE

Pour s'assurer que les institutions du secteur public fonctionnent correctement et à un coût raisonnable, l'ISC de Lettonie renforce sa collaboration avec les auditeurs internes de ces entités. À l'heure actuelle, l'ISC travaille directement avec les auditeurs internes des institutions publiques nationales et locales sur un audit d'états financiers et un audit de conformité.

L'ISSAI 100 invite les ISC à s'appuyer sur les travaux des auditeurs internes, et la Norme internationale d'audit (ISA) 610 définit deux approches pour le faire : 1) se servir des travaux déjà réalisés par les auditeurs internes et 2) obtenir une assistance directe de la part des auditeurs internes. Par le passé, l'ISC de Lettonie employait généralement la première approche, mais elle était souvent aux prises avec des situations dans lesquelles il était impossible de s'appuyer sur les travaux réalisés en raison d'incohérences dans l'approche des auditeurs internes ou de risques pendant la période visée par l'audit. C'est pourquoi l'ISC a commencé à recourir à la deuxième approche.

L'ISC lettonne a déterminé que son audit des états financiers annuels consolidés de l'État et des administrations locales constituait un bon point de départ, étant donné que l'audit concerne de nombreuses institutions du secteur public et qu'il bénéficierait de la coopération de leurs auditeurs internes. En outre, l'audit donnerait la chance de faire participer les auditeurs internes à des discussions sur l'état d'avancement de l'audit et sur les meilleures façons de résoudre les problèmes.

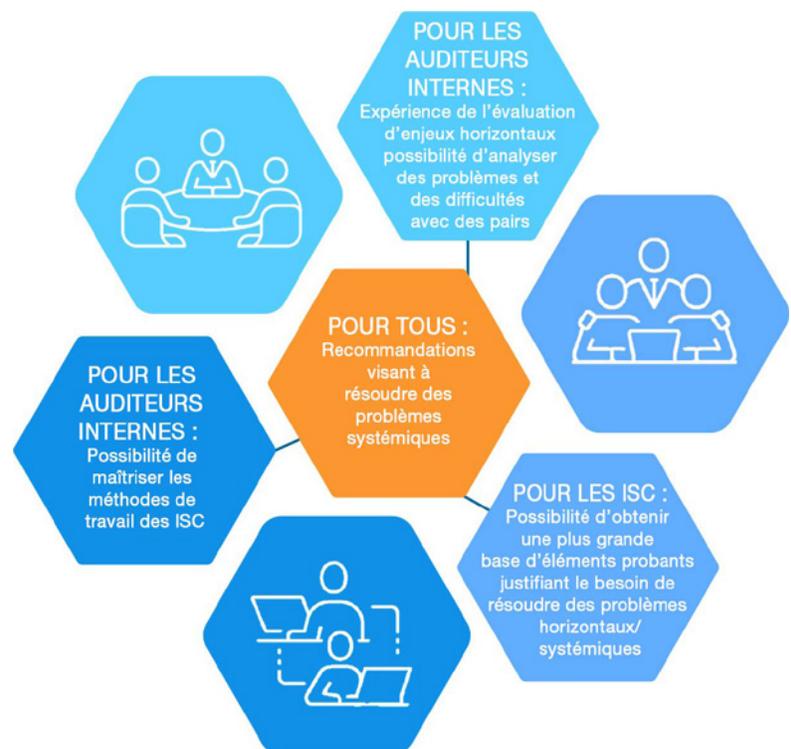
Au cours de cet audit continu, l'ISC de Lettonie a réparti les responsabilités entre ses auditeurs et les auditeurs internes. Les auditeurs de l'ISC doivent acquérir une compréhension du secteur audité, réaliser une évaluation des risques, élaborer une approche d'audit, gérer les méthodes utilisées, assurer le contrôle qualité et résumer les résultats des travaux des auditeurs internes dans le rapport d'audit. Les auditeurs internes doivent, quant à eux, mettre en œuvre des procédures d'audit et préparer des rapports pour faire

état de leurs résultats et formuler des recommandations pour remédier aux déficiences relevées.

Les travaux des auditeurs internes ont grandement contribué aux domaines suivants :

- l'administration des redevances de l'État;
- les dépenses de recherche;
- l'examen des moyens d'améliorer le processus d'élaboration des états financiers annuels consolidés.

**La collaboration dans le cadre d'audits est avantageuse tant pour les auditeurs internes que pour l'ISC (voir la figure). Par exemple, les auditeurs internes pourraient être mieux



placés pour obtenir des éléments probants, notamment des données comptables, que les auditeurs de l'ISC.

L'ISC de Lettonie travaille aussi avec les auditeurs internes pour évaluer la conformité des administrations locales à la *Loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération* ainsi qu'à la loi lettonne et à la loi internationale sur les sanctions nationales. Les auditeurs internes de plus de 15 administrations locales audient les évaluations des risques de ces entités et leurs systèmes de contrôle interne.

Bhoutan



UN NOUVEL AUDITEUR GÉNÉRAL À LA TÊTE DE L'ADMINISTRATION ROYALE DE L'AUDIT

Le 14 octobre 2020, Sa Majesté Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, Roi du Bhoutan, a nommé Dasho Tashi à titre

de nouvel Auditeur général de l'Administration royale de l'audit, l'ISC du Bhoutan. Dasho Tashi est le troisième auditeur général nommé en vertu de la Constitution du Royaume du Bhoutan.

L'auditeur général de l'Administration royale de l'audit est choisi par le roi à partir d'une liste de personnalités éminentes recommandées conjointement par le premier ministre, le juge en chef du Bhoutan, le président de l'Assemblée nationale, le président du Conseil national et le chef de l'opposition.

M. Tashi a fait ses débuts en 1994 à titre de stagiaire au sein de l'Administration royale de l'audit et a occupé divers postes importants au sein de l'organisation. Il a notamment joué un rôle déterminant dans l'établissement des fondements de l'audit de performance. Avant d'être nommé auditeur général, il a occupé le poste de vice-chambellan de Sa Majesté le Roi du Bhoutan, de juillet 2009 à octobre 2020.

M. Tashi détient un diplôme d'études supérieures en comptabilité de gestion de l'Institut des comptables en management accrédités de Londres et il est spécialiste en formation certifié pour l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

Azerbaïdjan

NOUVEAU MANDAT DE VUGAR GULMAMMADOV À TITRE DE PRÉSIDENT DE L'ISC D'AZERBAÏDJAN



Le 11 décembre 2020, le Parlement de la République d'Azerbaïdjan a nommé Vugar Gulmammadov à titre de Président de la Cour des comptes, l'ISC du pays, pour un deuxième mandat de sept ans.

M. Gulmammadov, qui travaille pour l'ISC d'Azerbaïdjan depuis près de 14 ans, possède une vaste expérience

de l'audit du secteur public. Pendant le premier mandat de M. Gulmammadov à titre de président, l'ISC d'Azerbaïdjan a pris des mesures pour renforcer sa mission et faire adopter la nouvelle loi sur la Cour des comptes qui rend ses activités d'audit plus conformes aux normes internationales. M. Gulmammadov s'est vu décerner la médaille pour service public distingué par le Président de la République d'Azerbaïdjan à l'occasion du 10^e anniversaire de l'ISC d'Azerbaïdjan.

En outre, le Parlement a nommé un nouveau vice-président et trois auditeurs à la Cour. (Aux termes de la loi, la Cour est composée du président, d'un vice-président et de cinq auditeurs.) Chacune de ces personnes dispose d'une grande expérience professionnelle pour soutenir le développement en continu de l'ISC d'Azerbaïdjan.

Bélarus

VASILY GERASIMOV EST NOMMÉ À LA TÊTE DE L'ISC BÉLARUSSIENNE

Le 26 janvier 2021, Vasily Gerasimov a été nommé Président du Comité de contrôle étatique, l'ISC de la République du Bélarus, par décret du Président.

M. Gerasimov a indiqué que le Comité de contrôle étatique veillerait à assurer l'efficacité des dépenses des fonds budgétaires et la conformité aux lois budgétaires, ainsi qu'à surveiller l'utilisation des biens de l'État. Les priorités de l'ISC bélarussienne comprendront l'évaluation des réserves dans l'économie du pays, l'examen des projets de construction qui ont dépassé leur calendrier et l'utilisation des technologies numériques modernes.

M. Gerasimov est né en 1975 et travaille au Comité de contrôle étatique depuis 2003, mais il a occupé, de 2016 à 2017, le poste d'inspecteur adjoint du Président pour la région de Brest. Auparavant, M. Gerasimov a été vice-président, premier vice-président et président par intérim du Comité de contrôle étatique.



Égypte

L'ISC D'ÉGYPTE ANIME UNE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET DU BLANCHIMENT D'ARGENT

L'Autorité centrale d'audit d'Égypte, sous la direction de Hesham Badawy, Président de l'ISC égyptienne et Président du Groupe de travail sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent (WGFACML), a animé virtuellement la 14^e réunion du Groupe de travail, le 24 novembre 2020, à laquelle ont participé 24 ISC membres.

Au cours de la réunion, le Secrétariat du Groupe de travail a présenté les activités qu'il a réalisées au cours de l'année précédente et les ISC de l'Équateur, des États-Unis, de l'Autriche et du Brésil ont fait des exposés sur des sujets tels que les normes de contrôle des fonds publics et la récupération des biens volés.

Le Groupe de travail a aussi approuvé un nouveau plan de travail pour 2020-2022, qui prévoit de collaborer avec les ISC pour finaliser un ensemble de prises de position professionnelles visant à renforcer le Cadre de prises de position professionnelles de l'INTOSAI (IFPP).

Le Groupe de travail a accueilli les ISC de la France, des Philippines et de l'Ukraine à titre de nouveaux membres,

portant à 34 le nombre d'ISC membres. Les membres du Groupe de travail ont choisi l'ISC de Thaïlande comme hôte de la 15^e réunion en 2021.

FORMATION SUR LES ODD ANIMÉE PAR L'ISC ÉGYPTIENNE

Du 22 au 25 mars 2021, l'ISC d'Égypte, en collaboration avec l'Organisation arabe des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI), a animé la première séance de formation virtuelle sur les indicateurs et les normes liées aux audits de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) d'un point de vue environnemental. Parmi les participants figuraient 16 ISC membres de l'ARABOSAI ainsi que des conférenciers experts de l'Agence égyptienne des affaires environnementales, affiliée au ministère de l'Environnement d'Égypte.

La formation a porté sur des sujets environnementaux liés aux ODD et aux normes de l'INTOSAI, ainsi que sur le Modèle d'audit des ODD de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) (l'ISAM), qui fournit des orientations pour la réalisation d'audits de la mise en œuvre des ODD. Chaque délégation d'ISC a aussi présenté une étude de cas pour faire part de ses propres expériences.

Hongrie



SÉMINAIRE NATIONAL SUR L'INTÉGRITÉ

Du 11 au 26 février 2021, le Bureau national d'audit de la Hongrie a tenu son 8^e séminaire international sur l'intégrité. Environ 90 participants provenant d'ISC de près de 40 pays – le plus grand nombre de participants à ce jour – ont assisté à cet événement d'échange de connaissances qui a duré deux semaines. L'objectif de ce cours de maître, qui a été donné en ligne en raison de la pandémie de COVID-19, était de favoriser une culture d'intégrité et de transparence au sein des entités gouvernementales grâce à la mise en commun de pratiques exemplaires nationales et internationales. Le séminaire a surtout porté sur la possibilité de recourir à l'intelligence artificielle pour prévenir la corruption ainsi que sur les exigences scientifiques pour mesurer la corruption de manière fiable.

La conférence d'ouverture a débuté par un message vidéo de László Domokos, Président du Bureau national d'audit. Dans son message, M. Domokos a évoqué le rôle de l'organisation dans la création d'une culture d'intégrité et a souligné l'importance accrue de la prévention de la

corruption dans le contexte de crise actuelle. Depuis le début de la pandémie, la majorité des audits de l'ISC hongroise ont porté sur l'évaluation de l'intégrité des organisations du secteur public. M. Domokos a également rappelé les exigences juridiques que doivent respecter les organisations du secteur public, notamment la définition de principes de déontologie, l'établissement d'une gestion intégrée des risques et le recours à des outils de numérisation. La conférence d'ouverture du séminaire a été suivie d'un cours en ligne et d'un atelier en direct, lesquels ont chacun duré une semaine.

L'ISC DE HONGRIE APPUIE LES MUNICIPALITÉS DANS LEURS EFFORTS POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ

Pour la première fois, le Bureau national d'audit de la Hongrie, l'ISC du pays, a évalué l'intégrité de toutes les administrations municipales et de tous les bureaux municipaux locaux, leurs mesures anticorruption et leur cadre réglementaire. Cette évaluation exhaustive qui visait 3 197 municipalités et 1 284 bureaux municipaux locaux, a favorisé la conformité aux règlements et a contribué à un rendement plus efficace pendant la pandémie de COVID-19. L'ISC hongroise a évalué les municipalités selon leur risque de corruption, 1 représentant le risque le plus élevé et 5, le risque le plus faible.

László Domokos, Président de l'ISC, a envoyé au dirigeant de chaque municipalité une lettre présentant les résultats de l'évaluation. Il a conseillé aux municipalités ayant reçu une note inférieure à 5 des moyens d'améliorer leur transparence et leur reddition de comptes dans l'utilisation des fonds publics. Il a aussi décrit les risques posés par le non-respect des règlements et a encouragé les dirigeants locaux à s'attaquer à ces problèmes.

Les organisations internationales telles que les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que le Bureau d'audit national, ont constaté que la pandémie de COVID-19 avait accru le risque de corruption et de non-respect des règlements. L'évaluation réalisée par l'ISC hongroise a donc permis d'apporter un soutien aux municipalités et à leurs dirigeants au moment où ils en avaient le plus besoin.



Brésil

LA NOUVELLE ADMINISTRATION DE L'ISC DU BRÉSIL SOULIGNE L'IMPORTANCE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

En janvier 2021, la Ministre Ana Arraes a assumé la présidence du Tribunal des comptes de l'Union du Brésil, l'ISC du pays. Elle est seulement la



deuxième femme à occuper ce poste. Avant elle, la ministre Elvira Lordello Castelo Branco avait dirigé l'organisation en 1994.

À titre de dirigeante de l'ISC du Brésil, M^{me} Arraes a comme priorité d'établir des politiques qui favorisent l'inclusion sociale et économique, une éducation de qualité et une bonne santé pour tous, dans le respect du mandat constitutionnel de l'organisation.

À l'interne, M^{me} Arraes cherche à « joindre le geste à la parole » en prenant des mesures concrètes pour atteindre l'ambitieux objectif de développement durable concernant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. Sous sa direction, les femmes, qui représentent environ 27 % du personnel permanent de l'ISC du Brésil, sont encouragées à occuper davantage de postes de direction. Les efforts de l'ISC du Brésil en matière d'inclusion et d'égalité devant l'emploi ont permis de faire passer le pourcentage de femmes occupant des postes de direction à 32 %, contre seulement 13 % en décembre 2020. M^{me} Arraes souhaite que des femmes occupent la moitié des postes de direction.

Par ailleurs, M^{me} Arraes et le Vice-Président de l'ISC du Brésil, Bruno Dantas, ont entrepris d'élaborer des politiques et des stratégies visant à promouvoir l'égalité entre les sexes au sein de l'organisation et de planifier des campagnes visant à sensibiliser le public aux effets positifs de la diversité sous ses différentes formes. En outre, ils travaillent à l'élaboration d'une politique de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'administration publique. Dans

le cadre de cet effort, l'ISC du Brésil a créé un ligne de dénonciation anonyme pour signaler les cas de harcèlement. Il s'agit là d'étapes importantes pour veiller à ce que l'ISC du Brésil tire parti des capacités de l'ensemble de son personnel et à ce qu'elle prêche par l'exemple.

LANCEMENT D'UN PORTAIL D'INFORMATIONS POUR LES ISC

Le Tribunal des comptes de l'Union du Brésil a lancé le portail d'informations pour les ISC, InfoSAI, dont l'objectif est de regrouper des informations et des données sur les 195 ISC membres de l'INTOSAI. InfoSAI contient des informations sur la structure, le fonctionnement, la direction et les mandats des ISC, ainsi que sur le contrôle externe qu'elles exercent sur les comptes publics et sur les types d'audit qu'elles réalisent.

À l'heure actuelle, InfoSAI contient des informations sur environ 87 ISC en portugais, en espagnol et en anglais. Pour recueillir des informations à afficher sur le portail, l'ISC du Brésil a parcouru le [site Web](#) des ISC et les lois de leur pays. InfoSAI est mis à la disposition du public sur la page des Relations internationales du site Web de l'ISC du Brésil. L'ISC du Brésil invite toutes les ISC à se servir d'InfoSAI et à soumettre des commentaires et suggestions sur la façon d'améliorer le portail à serint@tcu.gov.br.



Pérou

L'ISC DU PÉROU SURVEILLE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Le Bureau du contrôleur général du Pérou, l'Institution supérieure de contrôle (ISC) du pays, a déployé plus de 500 auditeurs à l'échelle du pays pour veiller au déroulement rapide, sécuritaire et efficace du processus de vaccination contre la COVID-19.

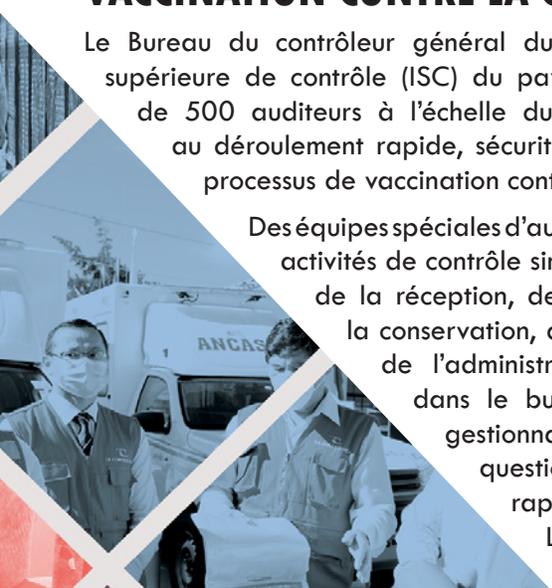
Des équipes spéciales d'auditeurs réalisent des activités de contrôle simultanées à l'égard de la réception, de l'entreposage, de la conservation, de la distribution et de l'administration des vaccins, dans le but de signaler aux gestionnaires publics les questions qui doivent être rapidement réglées. Lors de cette

mission, qui vise de nombreuses institutions et secteurs, l'ISC du Pérou a surveillé l'arrivée des vaccins aux entrepôts et leur administration aux sites sélectionnés.

En date du 10 mars 2021, l'ISC du Pérou a publié 263 rapports sur le processus de vaccination, et a prévu un total de 572 activités de contrôle. De plus, l'ISC du Pérou prévoit mener des contrôles ex-post, y compris des audits de conformité des marchés publics de vaccins. Pendant la première moitié du mois de février, l'ISC du Pérou a commencé à recueillir des informations sur le premier marché public de fourniture de 1 million de vaccins.

L'objectif de ces activités est d'améliorer les processus décisionnels des entités publiques qui participent à la campagne d'immunisation afin de vacciner le plus de personnes possible dans le délai le plus court possible.

Pour en savoir plus sur le modèle de contrôles en simultané : [//bit.ly/SAIPeruConcurrentControl](https://bit.ly/SAIPeruConcurrentControl).



Myanmar

L'ISC DU MYANMAR RENFORCE LE SECTEUR DES TI

Le gouvernement du Myanmar a pris des mesures importantes en vue de réaliser son projet de transformation numérique. Il a notamment défini la Feuille de route pour l'économie numérique (2019), le Plan directeur de l'Administration en ligne (2016-2020) et le Cadre pour la réforme économique et sociale (2012-2015). Il s'emploie aussi à établir une loi d'habilitation essentielle sur la cybersécurité et les documents, signatures et paiements numériques.

Le Bureau de l'auditeur général du Myanmar (ISC du pays) s'est associé à ces efforts. Il a pris des mesures pour améliorer sa propre infrastructure et son programme de formation en matière de technologies de l'information (TI). Certains organismes publics, y compris le Bureau, ont installé de petits centres de données qui hébergent des applications et des données essentielles, grâce à un financement de la Banque mondiale. Le Bureau participe à la création du système d'Administration électronique, qui vise à optimiser l'efficacité et l'efficience de la prestation des services publics.

De plus, le Bureau a élaboré son propre Plan stratégique pour les TI et a créé une unité des technologies de l'information et de la communication (UTIC), ainsi que le poste d'expert national des TI. Afin d'améliorer les processus opérationnels, le Bureau a installé des pare-feux et des commutateurs d'accès pour renforcer la sécurité, un réseau privé virtuel (VPN) et un réseau étendu défini par logiciel (SD-WAN) pour assurer la connectivité entre l'administration centrale et les bureaux régionaux, ainsi que le logiciel SharePoint pour les communications internes.

Le Bureau a également mis sur pied une équipe chargée de la maintenance du petit centre de données et a élaboré une feuille de route stratégique pour l'UTIC qui comprend la sécurité des courriels, un modèle à vérification systématique et un site de récupération de centres de données.

Pour renforcer les compétences en TI de son personnel, le Bureau a instauré une formation en laboratoire sur des sujets comme Excel et Access de Microsoft, les logiciels d'analyse des données et le réseau de TI. Le Bureau continuera de favoriser le renforcement des capacités du personnel grâce à des formations internes et internationales en audit, à des outils d'audit assisté par ordinateur et à un système de gestion des audits.

Guatemala



2021 PROCLAMÉE ANNÉE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA PROBITÉ

L'année 2021 a été proclamée l'Année de l'éthique et de la probité par le Bureau du contrôleur général des comptes du Guatemala (ISC du pays), conformément au Code de déontologie institutionnelle qui vise à éliminer la corruption dans la fonction publique. Cette année marque le bicentenaire de l'indépendance du Guatemala et de l'Amérique centrale ainsi que le 76^e anniversaire de la fondation de l'ISC du Guatemala.

L'année a aussi été marquée par la pandémie de COVID-19 et des catastrophes naturelles induites par les changements climatiques. Compte tenu de ces défis et de la volonté du pays de faire avancer les objectifs de développement durable, les entités se doivent plus que jamais de prendre des décisions à l'égard des dépenses publiques de manière complètement transparente et responsable. Au bout du compte, nous renforcerons ainsi la primauté du droit et la démocratie participative. Toutefois, selon des indicateurs annuels, il reste encore des progrès à faire.

Son Éminence Álvaro Cardenal Ramazzini, évêque du diocèse de Huehuetenango, et Rebeca Arias, coordonnatrice résidente du Programme des Nations Unies pour le

développement du Guatemala, ainsi que des diplomates, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes, ont participé à la cérémonie de déclaration.



Algérie



RAPPORT ANNUEL DE 2020 DE LA COUR DES COMPTES

En décembre 2020, la Cour des comptes de l'Algérie a publié son rapport annuel de 2020, qui présente les principales constatations, observations et évaluations découlant de ses travaux d'enquête. Le rapport comprend également les recommandations de la Cour et les réponses des responsables, des représentants juridiques et des autorités de surveillance. Le rapport est disponible en [arabe](#) et en [français](#).

RAPPORT D'APPRECIATION SUR L'AVANT-PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE DE 2018

Le 14 décembre 2020, le Président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf, a présenté le rapport d'appréciation sur l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018 à l'Assemblée populaire nationale et à la Commission des finances et du budget. Le rapport est disponible en [arabe](#) et en [français](#).

LA COUR PRÉSIDE LES RÉUNIONS DU CONSEIL DES VÉRIFICATEURS EXTERNES DE L'UNION AFRICAINE

Abdelkader Benmarouf, Président de la Cour des comptes et du Conseil des Vérificateurs externes de l'Union africaine, a présidé les réunions du Conseil par vidéoconférence les 9, 23 et 24 février 2021. Lors de ces réunions, le Conseil

a approuvé les états financiers de l'exercice 2019 de la Commission de l'Union africaine et de six de ses organes : le Parlement pan-africain, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, le Bureau de la Commission anti-corruption et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

À ces réunions, les membres ont aussi approuvé le règlement intérieur du Conseil et celui de son comité des activités de contrôle, élu le président du Conseil et adopté la stratégie d'audit du comité des activités de contrôle.

PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS OFFICIELLES, À DES WEBINAIRES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Une délégation présidée par Abdelkader Benmarouf, Président de la Cour des comptes, a participé au webinaire de janvier 2021 sur le dialogue entre les dirigeants des ISC et des parties prenantes tenu par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI). Ce webinaire a présenté l'initiative concertée de l'IDI et de l'ARABOSAI sur l'audit de l'obligation de transparence, de responsabilité et d'inclusion dans l'utilisation des fonds alloués pour lutter contre la COVID-19. De décembre 2020 à mars 2021, la Cour des comptes a participé aux activités suivantes :

- Contribution à la première réunion du groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan stratégique de l'ARABOSAI de 2023-2028.



- Participation à un ensemble de webinaires sur le contrôle coopératif des systèmes nationaux de santé publique résilients et robustes lié à l'objectif de développement durable (ODD) n° 3, présenté par l'IDI, la Commission du partage des connaissances de l'INTOSAI et l'ARABOSAI. La Cour des comptes a aussi participé à une activité virtuelle organisée par l'ARABOSAI sur l'audit des ODD.
- Participation à un atelier virtuel sur les relations entre les ISC et les bailleurs de fonds organisé par l'IDI et l'ARABOSAI.
- Participation à la 20^e réunion du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI, qui portait sur l'économie circulaire.
- Contribution à une conférence virtuelle sur les mégadonnées et leur incidence sur le rapport d'audit organisée par la Chambre nationale d'audit de la République du Soudan et l'ARABOSAI.
- Participation à un atelier sur la conservation de la biodiversité et la géoinformatique tenu par l'ISC de l'Inde en collaboration avec le Centre international pour l'audit environnemental et le développement durable (CIAEDD) et le GTVE.
- Contribution au premier atelier pratique organisé par l'ISC de la Hongrie, un groupe d'experts de l'INTOSAI et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pendant le 8^e Séminaire international sur l'intégrité.

Turquie

L'ISC DE LA TURQUIE OFFRE DES FORMATIONS POUR RENFORCER LA CAPACITÉ DES ENTITÉS PUBLIQUES

La Cour des comptes de la Turquie offre des formations non seulement à son personnel et aux parties prenantes internationales, mais aussi aux employés des entités publiques qu'elle audite, conformément aux normes internationales, à son Plan stratégique (2019-2023) et à sa stratégie de communication. Ces formations ont renforcé la capacité des fonctionnaires de s'acquitter de leurs fonctions de façon efficace et efficiente.

Pour déterminer les besoins en matière de formation des employés des entités auditées, la Cour des comptes analyse leurs demandes annuelles ainsi que les questions relevées dans ses audits. Au cours des dernières années, elle a porté une attention particulière à la gestion du risque institutionnel, aux contrôles internes et aux questions de gestion stratégique lors de ses audits. La Cour des comptes a dirigé des formations pour les trois types de fonctionnaires suivants :

Fonctionnaires municipaux — La Cour des comptes offre des formations poussées aux gestionnaires, au personnel administratif et technique et à d'autres employés municipaux conformément au protocole de coopération entre la Cour et l'Union des municipalités de la Turquie. L'objectif de ces formations est de veiller à ce que les ressources publiques soient utilisées de manière efficace

et efficace, dans le respect de la loi. La Cour des comptes a organisé 22 formations en ligne distinctes pour plus de 25 000 fonctionnaires municipaux sur des sujets comme la Loi sur la gestion et le contrôle des finances publiques, la Loi sur la Cour des comptes de la Turquie, le cadre législatif des appels d'offres et la comptabilité municipale. La première série de formations a eu lieu de novembre 2020 à février 2021. La Cour des comptes diffuse ses formations sur sa page YouTube.

Employés universitaires — Depuis la fin de 2017, la Cour des comptes a organisé des formations pour environ 1 615 participants de 103 universités sur des sujets comme la Loi sur la gestion et le contrôle des finances publiques, la loi sur les marchés publics, la loi relative aux indemnités journalières, les entités de fonds renouvelables et les équipements sociaux, et les constatations d'audit de la Cour des comptes. Ces formations sont l'occasion de discuter de problèmes courants et de trouver des solutions.

Employés d'autres administrations publiques — La Cour des comptes a aussi organisé des formations pour les employés d'autres entités publiques sur des sujets relevant de son mandat : la gestion du risque institutionnel, les pertes et les passifs dans le secteur public, le cadre législatif des appels d'offres, la préparation de paiements proportionnels, les recours en justice et l'exécution de brevets lors des procès devant la Cour, les applications de systèmes d'informatique géographique et leur utilisation lors d'un audit, et les mesures de protection et de conservation des biens de l'État.

France



NOUVEAU PROJET STRATÉGIQUE DE LA COUR DES COMPTES

Peu après sa nomination en juin 2020 en tant que Premier Président de la Cour des comptes (ISC de la France), Pierre Moscovici a déterminé qu'il était nécessaire d'établir un nouveau projet stratégique. Il voulait ainsi définir les priorités de l'ISC pour les cinq prochaines années, accroître l'impact des travaux de la Cour sur les citoyens et enrichir le rayonnement international de l'institution. L'ISC de la France valorise la transmission des savoirs entre les membres de la communauté de l'audit du secteur public et espère que la méthodologie et les résultats de son examen stratégique profiteront à d'autres ISC.

Le projet stratégique des juridictions financières 2025 (JF2025) a été mené sous le signe de la transparence et de la participation. M. Moscovici a amorcé le projet en juillet 2020 en consultant le personnel au moyen d'un

questionnaire pour recueillir leurs idées d'amélioration du fonctionnement et de l'impact de l'ISC. Plus de 1 200 des 1 500 membres du personnel y ont répondu.

En septembre 2020, l'élaboration du projet JF2025 s'est ensuite poursuivie grâce aux efforts d'un comité directeur, d'un groupe de réflexion formé de cadres supérieurs et d'anciens collègues, de 8 groupes de travail, de 72 participants de l'ISC, y compris des auditeurs subalternes et expérimentés et des membres du personnel administratif et 6 séances de travail avec les présidents des 6 chambres de l'ISC et des 17 chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC). Dans le cadre de ses vastes efforts, l'ISC de la France a publié 11 lettres d'information et 16 exposés de principes, et a organisé 7 ateliers au cours desquels les participants ont formulé des commentaires lors de séances de réflexion.

Ces travaux auraient été incomplets sans la consultation des parties prenantes externes. C'est pourquoi l'ISC de la France a transmis un questionnaire à près de 2 500 entités auditées et s'est entretenue avec plus de 200 d'entre elles lors d'ateliers. Elle a aussi rencontré des parlementaires, des élus, des responsables associatifs, des décideurs publics et des journalistes. Enfin, son homologue du Royaume-Uni, le Bureau d'audit national, a effectué une revue par les pairs de la Cour, de septembre à décembre 2020, qui a bonifié le produit définitif.

M. Moscovici a présenté le projet stratégique au Président de la République, au Premier Ministre et à la presse en février 2021. La mise en œuvre du projet sera axée sur les questions fondamentales liées aux ressources.

Le projet JF2025 s'articule autour de trois ambitions stratégiques qui se composent de 40 actions à mener au cours des mois et années à venir :

Des travaux plus diversifiés, plus rapides et plus accessibles, au service des citoyens

L'ISC de la France bénéficie de la confiance de plus de 70 % des citoyens français et, au cours de la dernière année, les visites sur son site Web et ses comptes de médias sociaux ont augmenté, respectivement, de 24 % et 21 %. Toutefois, l'ISC a prévu des moyens de renforcer ses liens déjà forts avec les citoyens comme suit :

- fournir une plateforme en ligne sur laquelle les citoyens peuvent proposer des contrôles;

- élargir l'accès aux travaux de l'ISC, dont seulement 60 % sont publiés en ligne. La crise actuelle rappelle l'importance de diffuser tous azimuts les messages de l'ISC dans des formats interactifs;
- instituer des modes de contrôle plus efficaces et établir des « audits éclair », qui fourniront une analyse rapide des données financières et des coûts des politiques publiques.

Des métiers confortés et modernisés

En tant que cour des comptes, l'ISC de la France doit maintenir son modèle juridictionnel afin de pouvoir tenir les gestionnaires publics personnellement responsables de la mauvaise gestion des fonds publics. Toutefois, elle doit également faire la transition vers un régime de responsabilité plus simple, plus lisible et mieux adapté aux réalités de la gestion publique du XXI^e siècle, qui permettrait à la Cour et aux CRTC de juger, sous le signe de l'unité, les gestionnaires des fonds publics. De plus, l'ISC de la France, comme la Constitution l'y invite, doit devenir le principal acteur de l'évaluation des politiques publiques, économiques, sociales et environnementales au pays. Les CRTC devraient aussi y contribuer, et les dirigeants régionaux devraient avoir le droit de leur demander de réaliser des évaluations des politiques publiques.

En outre, l'ISC de la France peut accroître la pertinence et le retentissement de ses audits et mieux les cibler en adoptant plus souvent une approche fondée sur le risque et en souscrivant aux pratiques exemplaires pour la conduite d'audits. Par exemple, les audits devraient encourager au lieu de signaler uniquement des points négatifs, sans toutefois négliger de soulever les irrégularités, la mauvaise gestion et d'autres préoccupations. L'ISC de la France a accompli de réels progrès en vue d'intégrer la dimension européenne et internationale à ses travaux, mais elle peut en faire plus pour accorder la priorité à ces questions.

Un cadre de gouvernance mieux intégré et plus agile

L'ISC de la France, qui se consacre exclusivement à l'examen des affaires de l'État et des questions et politiques nationales, et les CRTC, qui examinent des questions régionales et territoriales, sont les deux faces de la même médaille et doivent donc avoir un fonctionnement plus intégré. Les comités de gouvernance et de planification stratégique de l'ISC et des CRTC doivent collaborer plus

étroitement. La planification de leurs audits profiterait d'une meilleure coordination.

Ensemble, l'ISC de la France et les CRTC ont des caractéristiques, comme le fait que leurs travaux s'inscrivent dans une perspective élargie et qu'elles soient à la fois indépendantes et proches des décideurs à tous les niveaux. Elles sont donc particulièrement bien placées pour juger, auditer, évaluer et conseiller. Ces atouts seront essentiels aux transformations qui s'opéreront au cours des prochaines années.

Fort de ses trois objectifs globaux et de ses diverses initiatives à court et à long terme, le projet stratégique trace la voie à suivre par l'ISC de la France pour mener ses activités jusqu'en 2025. Pour en savoir plus, veuillez consulter le projet stratégique en [français](#) ou en [anglais](#).



JF2025

Construire ensemble l'avenir des
juridictions financières



Série de webinaires internationaux de 2021 du GAO

LE GAO ORGANISE UN WEBINAIRE SUR L'AUDIT EN TEMPS RÉEL

Le 7 avril 2021, le Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO), qui est l'ISC du pays, a organisé le premier d'une série de webinaires offerts gratuitement à l'international. Le GAO voulait ainsi favoriser la mise en commun des savoirs et traiter des nouveaux problèmes auxquels les membres de l'INTOSAI sont confrontés pendant la pandémie. De plus amples informations sur la série de webinaires sont disponibles [ici](#).

Le premier webinaire a été consacré aux défis et aux leçons tirées lors de la réalisation d'audits en temps réel d'activités liées à la COVID-19. Le webinaire a réuni Pamela Monroe Ellis, Auditrice générale de la Jamaïque, Nicole Clowers, directrice générale de l'équipe d'audit des services de santé du GAO, et Archana Shirsat, directrice générale adjointe de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Michael Hix, directeur des relations internationales au GAO, a animé les échanges, qui ont attiré plus de 130 participants.

Les expertes ont souligné le rôle essentiel des audits réalisés en temps réel — audits réalisés pendant la mise en œuvre des programmes publics — pour assurer une surveillance pendant des crises telles que la pandémie. Comme les pouvoirs publics déploient des efforts considérables de redressement, les ISC doivent être agiles pour pouvoir s'adapter à l'évolution rapide de la situation. M^{me} Monroe Ellis a souligné qu'il est bien plus économique de prévenir les problèmes que de les corriger après coup. Ainsi, grâce à un audit en temps réel, l'ISC de la Jamaïque a pu empêcher le versement de 245 millions de dollars à des personnes qui n'avaient pas droit à des prestations d'aide liées à la COVID-19.

Les expertes ont salué les diverses mesures prises par les ISC pour faire face à la pandémie. Elles ont cependant noté que beaucoup d'ISC devaient surmonter diverses difficultés pour réaliser des audits en temps réel : piètre qualité des données, technologies et ressources humaines limitées et incertitudes relatives au mandat des ISC, à savoir si elles sont habilitées à réaliser ce type d'audit.

Afin de pouvoir faire face aux crises à venir, les expertes ont exhorté les ISC à jouer un rôle plus prospectif. Elles ont décrit un certain nombre de mesures que les ISC peuvent prendre pour se préparer et ainsi être prêtes à réagir

efficacement à toute crise. Les ISC peuvent notamment perfectionner leurs processus opérationnels et leurs technologies, former leur personnel pour qu'il possède les compétences et aptitudes requises, y compris une connaissance approfondie des programmes et de solides compétences interpersonnelles et de communication. Il est également primordial que les ISC disposent de l'indépendance nécessaire pour effectuer ce travail.



Certaines de ces mesures peuvent être hors de la portée des ISC qui ont des capacités limitées ou qui sont aux prises avec des problèmes de sécurité constants. M^{me} Shirsat a cependant souligné qu'en temps de crise, les ISC peuvent faire un travail innovant et efficace, même si elles doivent conjuguer avec des contraintes importantes. Elle a conseillé aux ISC de réfléchir à la nature du travail qu'elles souhaitent accomplir, de le décomposer en éléments gérables et de favoriser les coalitions de parties prenantes.

M^{me} Clowers a souligné l'importance d'entrer en contact avec les parties prenantes dès le début de la réalisation des audits en temps réel. La communication d'attentes et de priorités claires permet de garantir que les organismes intègrent la reddition de comptes et la transparence à leurs programmes dès le départ.

Les expertes ont admis que la mise en commun des savoirs et le renforcement des capacités étaient primordiaux pour aider les membres de l'INTOSAI à se préparer et à répondre aux crises. M^{me} Shirsat a également décrit une nouvelle [initiative de l'IDI](#) qui apporte un soutien aux ISC dans le cadre de leur surveillance des activités liées à la COVID-19.

INDÉPENDANCE DES ISC : ORIGINE D'UNE CONTRADICTION EN ISRAËL

Amir Seri, Commissaire d'État à l'audit, Groupe des services, du marketing et de la réglementation, Israel Electric Cooperation, et conférencier à l'université Bar Ilan (Israël)

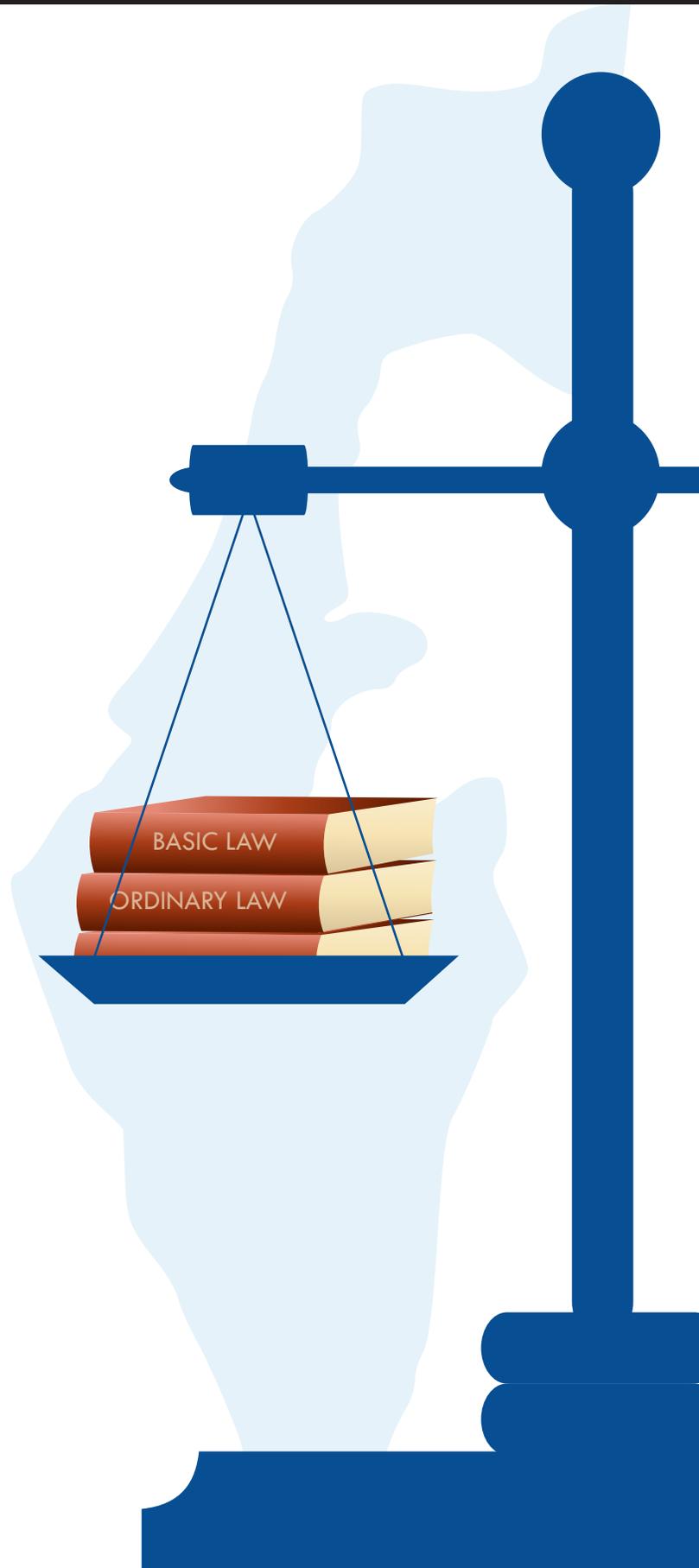
Introduction

En 1995, dans une affaire contre le Contrôleur de l'État, la Cour suprême d'Israël a précisé, dans son arrêt, que le contrôleur n'avait aucune latitude pour décider s'il devait ou non préparer une opinion d'audit qu'il avait été chargé de formuler, mais qu'il était donc tenu de le faire. Elle avait aussi ordonné au Contrôleur d'exprimer une opinion sur les objets considérés qui étaient obligatoires.

Près de 25 ans plus tard, le Bureau du contrôleur de l'État, qui est l'ISC du pays, doit de nouveau se défendre contre des allégations similaires. Deux articles publiés par un quotidien israélien en décembre 2018 affirment, en effet, que le Contrôleur aurait failli à sa tâche en n'exprimant pas 40 % des opinions demandées : ce qui serait une infraction présumée à la loi du pays et contraire à l'arrêt de 1995 de la Cour suprême.

Le Contrôleur s'est défendu en soulignant les disparités dans les dispositions juridiques, surtout celles sur l'indépendance de son Bureau. Or son indépendance est garante de l'impartialité, de l'objectivité, de l'intégrité et de la crédibilité de sa fonction.

Cet article analyse les tenants et aboutissants de l'indépendance des ISC en examinant les racines de la contradiction israélienne, en analysant la convergence de vues à l'échelle nationale et internationale sur le fait que l'indépendance doit être un principe constitutionnel, en relevant les risques possibles et en présentant une comparaison mondiale.



Racines de la contradiction en Israël

La Constitution d'Israël intègre les chapitres établis par 11 lois fondamentales, dont une qui se rapporte au Contrôleur de l'État. Or les lois fondamentales ont préséance sur les lois ordinaires.

La loi ordinaire sur le Contrôleur de l'État prévoit que celui-ci doit exprimer une opinion sur toute question qui relève de ses fonctions à la demande de la Knesset (Assemblée législative unicamérale du pays), du Comité permanent de l'audit ou du gouvernement. Toutefois, la loi fondamentale sur le Contrôleur de l'État indique que, dans le cadre de ses fonctions, le Contrôleur doit rendre compte uniquement à la Knesset et est donc, de ce fait, indépendant du gouvernement.

Ces dispositions entrent toutefois en contradiction : l'ISC est tenue, aux termes de la loi ordinaire, de préparer une opinion, mais cela contrevient manifestement au principe d'indépendance établi dans la loi fondamentale.

Principe constitutionnel

Selon Miriam Ben-Porat, ancienne Première Vice-présidente de la Cour suprême d'Israël et ancienne Contrôleuse générale de l'État, l'importance de l'indépendance du Contrôleur de l'État est devenue un principe constitutionnel, puisqu'elle est inscrite dans une loi fondamentale.

Dans son livre intitulé *State Comptroller Basic Law*, elle affirme que l'indépendance du contrôleur a été consacrée comme principe constitutionnel par la Knesset elle-même. Celle-ci affirme que l'ISC incarne le pouvoir d'audit, à savoir le quatrième pouvoir de l'État avec le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.

M^{me} Ben-Porat laisse entendre que les dispositions juridiques sur le Contrôleur de l'État d'Israël sont contradictoires. Divers autres chercheurs ont aussi documenté les problèmes similaires que suscitent ces divergences juridiques en entravant la réalisation de l'indépendance de l'institution.

La communauté internationale s'entend pour dire que l'indépendance revêt une importance supérieure et qu'elle est indispensable à un exercice approprié des fonctions d'une ISC. Les spécialistes prétendent que l'importance de l'indépendance (en tant que principe constitutionnel) a été soulignée tout au long de l'histoire contemporaine de l'audit

au moyen de divers mécanismes, comme la *Déclaration de Lima* et la *Déclaration de Mexico*.

Entérinée et approuvée lors du Congrès de l'INTOSAI de 1977, la *Déclaration de Lima* souligne la nécessité pour les ISC de jouir de l'indépendance absolue, puisque subordonner le contrôleur à d'autres entités peut entraver ses missions d'audit. Elle propose ce qui suit :

- Les ISC ne peuvent accomplir leurs tâches de manière objective et efficace que si elles sont indépendantes du service contrôlé et si elles sont soustraites aux influences extérieures.
- Bien que les institutions de l'État ne puissent être absolument indépendantes de celui-ci puisqu'elles en font partie, les ISC doivent pouvoir jouir de l'indépendance fonctionnelle et organisationnelle nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches.
- L'établissement des ISC et le niveau d'indépendance qui leur est nécessaire doivent être précisés dans la Constitution.

Adoptée en 2007 par le Congrès de l'INTOSAI, la *Déclaration de Mexico* définit quant à elle les principes de base de l'indépendance en faisant ressortir divers éléments, comme l'inamovibilité des dirigeants des ISC et leur immunité dans l'exercice normal de leurs fonctions.

La déclaration souligne qu'une ISC indépendante doit être soustraite aux influences extérieures. Cela cadre avec la définition traditionnelle de l'indépendance (présentée dans une étude menée en 1991 sur le contrôle parlementaire personnalisé dans 48 pays), qui explique que l'absence de toute interférence extérieure est une condition *sine qua non* de l'indépendance.

Risques possibles

Selon diverses recherches, les ISC doivent être indépendantes pour pouvoir réaliser efficacement des audits, d'autant plus que l'impartialité et l'objectivité peuvent optimiser la prestation des services publics et renforcer la confiance des citoyennes et des citoyens.

Un article publié en 2015 par l'Institute of Internal Auditors, « Internal Audit in the Crosshairs », présentait les

résultats d'un sondage mené auprès de 500 directeurs de la fonction d'audit interne aux États-Unis qui prouvaient que l'indépendance des organisations était réellement menacée. De fait, 55 % des répondants ont indiqué qu'on leur avait demandé au moins une fois d'omettre ou de réviser une importante constatation d'audit (17 % des répondants ayant indiqué que cela s'était produit au moins trois fois). Près de la moitié des répondants ont indiqué qu'ils avaient déjà reçu l'ordre de ne pas effectuer des travaux d'audit dans un secteur jugé à risque et 32 % ont fait savoir qu'ils avaient reçu l'ordre d'effectuer des travaux d'audit principalement dans des secteurs qui posaient peu de risques.

Même si l'article analyse divers risques qui menacent l'indépendance des auditeurs internes, ces risques peuvent aussi concerner les ISC, notamment les demandes de ne pas formuler une opinion sur une question qui n'est peut-être pas favorable au gouvernement.

Une comparaison mondiale

Les responsabilités de l'ISC d'Israël (qui sont décrites dans les lois qui régissent les activités nationales d'audit) englobent l'inspection des activités du gouvernement et la réalisation d'audits ordinaires et d'audits de performance.

Dans certains pays, notamment l'Allemagne, l'Australie, le Canada et la Norvège, les travaux d'audit comprennent la prestation de services-conseils aux entités auditées sur la gestion financière et l'efficacité opérationnelle (en plus de rapports d'audit annuel). Par ailleurs, les fonctions de contrôle dans quelques pays donnés comprennent l'apport d'une aide aux députés qui examinent divers dossiers.

Or, selon certaines recherches, fournir à la fois des services-conseils et des services d'audit peut créer des conflits liés à l'autonomie et l'indépendance des ISC. L'auditeur donne des avis pour optimiser l'efficacité d'une entité, mais ce rôle de conseiller peut être en contradiction avec sa mission qui est d'auditer l'entité et d'informer le public lorsqu'il relève des gaspillages et des inefficacités.

De fait, l'ISC se livre à un véritable exercice de funambule : préserver sa crédibilité en publiant des rapports délicats tout en démontrant son utilité et sa valeur pour le gouvernement et les entités auditées.

Conclusion

Une décision n'a pas encore été rendue sur les plus récentes allégations formulées (à savoir que le Contrôleur de l'État n'a pas exprimé 40 % des opinions qui lui avaient été demandées). L'ISC continue donc de fonctionner comme le quatrième pouvoir indépendant de l'État.

Forcer l'ISC à réaliser tous les travaux d'audit qui lui sont demandés peut poser problème, puisque cela est tout à fait contraire à la loi fondamentale sur le Contrôleur de l'État et peut entraver sa capacité à réaliser les travaux qui sont actuellement prévus et ses priorités.

De plus, donner suite à toutes les demandes émanant des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif peut forcer l'ISC à appliquer des facteurs de proportionnalité et de

caractère raisonnable, ce qui constituerait des influences supplémentaires sur ses travaux.

Examiner les politiques, procédures et dispositions relatives au contrôle à l'échelle mondiale peut contribuer à l'établissement de pratiques exemplaires. Il est cependant toujours nécessaire de faire preuve d'impartialité, d'objectivité, d'intégrité et de crédibilité, qui sont les piliers de l'indépendance d'une ISC.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur (amir.seri@iec.co.il) pour obtenir la liste complète de toutes les sources utilisées ou pour en apprendre davantage sur l'indépendance de l'ISC israélienne.

« L'ISC se livre à un véritable exercice de funambule : préserver sa crédibilité en publiant des rapports délicats tout en démontrant son utilité et sa valeur pour le gouvernement et les entités auditées. »



L'ISC DU VIETNAM VEUT PÉRENNISER SON INDÉPENDANCE

Thanh Hai VU, Directeur général du département des affaires juridiques, et Duong Tan CAO, directeur de la division bilatérale, Bureau d'audit d'État du Vietnam

Introduction

Les ISC jouent un rôle primordial en confirmant que les contrôles des dépenses publiques fonctionnent correctement et en recommandant aux organisations du secteur public des moyens pour renforcer leur efficacité et leur transparence. Elles apportent aussi aux citoyens l'assurance que les gouvernements favorisent l'optimisation des ressources publiques et l'obtention de résultats. Cependant, les ISC ont du mal à fournir cette assurance si elles ne sont pas indépendantes.

Depuis sa création il y a près de 30 ans, le Bureau d'audit d'État du Vietnam a acquis progressivement son indépendance, conformément aux principes de la *Déclaration de Lima* de 1977, de la *Déclaration de Mexico* de 2007 et, plus récemment, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Le chemin du Bureau sur la voie de l'indépendance a été marqué par des considérations d'ordre juridique et pratique.

Fort de son indépendance, le Bureau a su jouer un rôle de plus en plus important dans le développement et l'intégration internationale du pays, surtout par ses travaux visant à garantir la transparence et la pérennité

des finances publiques. De plus, le Bureau a redoublé d'efforts pour contribuer puissamment aux travaux des groupes d'auditeurs du secteur public à l'échelle régionale et internationale. Le Bureau a été fier d'être l'un des cofondateurs de l'Association des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEANSAI) en 2011. De 2018 à 2021, le Bureau a présidé l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI).

Atteindre l'indépendance juridique

L'importance de l'indépendance du contrôle des finances publiques a été consacrée pour la première fois dans la *Déclaration de Lima* en 1977. Les principes fondamentaux énoncés dans la *Déclaration de Mexico* de 2007 sur l'indépendance des ISC comprennent la nécessité d'une « indépendance de droit » grâce à l'instauration d'un cadre constitutionnel, législatif et juridique.

Comme beaucoup d'autres ISC, l'indépendance juridique du Bureau a été un parcours semé d'embûches (voir la chronologie à la figure 1). Au cours de ses dix premières années d'existence, le Bureau était un organe du pouvoir exécutif qui relevait directement du premier ministre. Il est devenu un organisme indépendant avec l'adoption de la première loi sur l'audit d'État en 2005. La loi précisait que

Le Bureau était l'institut indépendant d'inspection financière de l'État, créé par l'Assemblée nationale, et qu'il devait mener ses activités dans le strict respect de la loi. Le Bureau avait pour mission de réaliser des audits financiers, de conformité et de performance de tous les ministères et organisations du pays qui utilisent le budget, les ressources et les actifs de l'administration publique.

En 2013, le statut juridique du Bureau et de l'Auditeur général a été inscrit pour la première fois dans la Constitution du Vietnam. À l'instar de la loi sur l'audit d'État, la Constitution prévoit que le Bureau est un organisme indépendant créé par l'Assemblée nationale qui est uniquement régi par la loi.

La Constitution a également renforcé l'indépendance et le fonctionnement du Bureau, précisé le statut juridique, les fonctions, les pouvoirs et l'organisation du Bureau, et clairement décrit les responsabilités des agences, organisations, unités et personnes liées au Bureau. La Constitution précise notamment que l'Auditeur général est le premier dirigeant du Bureau et qu'il est responsable du fonctionnement du Bureau devant l'Assemblée nationale.

La loi sur l'audit d'État a été modifiée en 2015 et en 2019 afin de créer des institutions efficaces, responsables et

transparentes à tous les niveaux et dans tous les domaines, conformément à la Constitution, à d'autres lois, telles que la loi sur le budget de l'État et la loi sur la lutte contre la corruption, et à la Déclaration de Hanoï de 2018 de l'ASOSAI sur l'audit environnemental en faveur d'un développement durable.

Atteindre l'indépendance pratique

Si les dispositions constitutionnelles et juridiques officielles sont importantes, l'indépendance des ISC ne se résume pas simplement à un ensemble de règles. Il est également essentiel pour les ISC d'exercer ce que la *Déclaration de Mexico* appelle l'indépendance «de facto» ou pratique, qui a des dimensions organisationnelles, fonctionnelles et financières.

Indépendance organisationnelle — Élu par l'Assemblée nationale pour un mandat de cinq ans, l'Auditeur général est le premier dirigeant de l'ISC. L'Auditeur général adjoint est nommé et peut être révoqué par une commission permanente de l'Assemblée nationale. Les départements d'audit spécialisés et les bureaux d'audit régionaux sont dirigés par des directeurs généraux, qui sont nommés et peuvent être révoqués par l'Auditeur général. Actuellement,

Figure 1 : Chronologie de l'acquisition de l'indépendance du Bureau

Année	Cadre juridique international	Cadre juridique du Bureau
1977	Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques	
1994		Fondation du Bureau
2005		Loi sur l'audit d'État
2007	Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC	
2010		Plan stratégique à l'horizon 2020
2013		Constitution de 2013
2015	Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies — ODD 16	Loi sur l'audit d'État — modifiée
2017	Plan stratégique de l'INTOSAI 2017-2022 (en faveur de l'indépendance des ISC)	
2018	Déclaration de Hanoï sur l'audit environnemental en faveur d'un développement durable	
2019		Loi sur l'audit d'État — modifiée
2020		Plan stratégique à l'horizon 2030

le Bureau se compose de 32 départements et bureaux régionaux qui emploient près de 2 500 personnes. Tous les auditeurs sont titulaires d'un diplôme universitaire ou d'études supérieures. Les compétences du personnel, ainsi que les exigences en matière de formation professionnelle, renforcent l'autonomie opérationnelle du Bureau.

Indépendance fonctionnelle – Le Bureau définit son plan d'audit en toute indépendance. Il réalise des audits selon les méthodes d'audit applicables et il rend compte des résultats à l'Assemblée nationale. Les auditeurs du Bureau ont le droit d'accéder aux informations et aux documents qui entrent dans l'étendue de leurs audits. Le Bureau entretient de bonnes relations avec les organes législatifs, exécutifs et judiciaires. Il collabore aussi avec les médias pour faire diffuser au public des informations sur ses activités. En 2016, dans le but de normaliser les pratiques nationales d'audit public, le Bureau a publié un ensemble de 39 normes basées sur les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

Indépendance financière – Le Bureau possède les ressources nécessaires pour mener à bien ses activités, mais ces ressources sont toujours assujetties à l'approbation du ministère des Finances. La loi sur l'audit d'État prévoit que le Bureau doit dresser un inventaire de ses dépenses fonctionnelles qu'il communique ensuite au gouvernement en vue d'une synthèse, sous réserve d'une décision de l'Assemblée nationale. En théorie, cette exigence pourrait influencer sur le budget octroyé au Bureau et donc constituer une question à examiner lors de la prochaine modification de la loi sur l'audit d'État et de la loi sur le budget de l'État.

Bref, le Bureau jouit à la fois d'une indépendance juridique et pratique, qu'il exerce pour contrôler efficacement l'utilisation des fonds et des actifs publics. Grâce à ses audits, le Bureau appuie l'Assemblée nationale et le Conseil populaire à tous les niveaux. Il participe aussi à la lutte contre la corruption, les pertes et les gaspillages. Il détecte et prévient les infractions aux lois et aide les organismes publics à optimiser l'efficacité de leurs activités.

Prochaine étape : pérenniser l'indépendance et atteindre l'ODD 16

Pérenniser l'indépendance est un processus, pas un résultat en soi. Ce processus est jalonné de réussites et d'obstacles. Il est donc impératif que les ISC protègent jalousement leur indépendance en préservant leur utilité, en fournissant aux parties prenantes des assurances, et en s'adaptant à des contextes en constante évolution. À l'instar des pouvoirs publics qui innovent pour assurer la prestation de services, les ISC doivent pouvoir s'adapter lorsqu'elles réalisent des audits. Elles devraient aussi être prêtes à proposer de nouveaux pouvoirs juridiques, au besoin, comme le droit d'auditer les flux des fonds publics.

Inscrire l'indépendance dans la durée est au cœur des efforts déployés en faveur de l'ODD 16 : « Paix, justice et institutions efficaces ». Cet objectif peut être atteint en

éliminant la fraude et la corruption, en instaurant des structures efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux, en préservant l'accès du public à l'information et en protégeant les libertés fondamentales, conformément aux lois nationales et aux accords internationaux en vigueur.

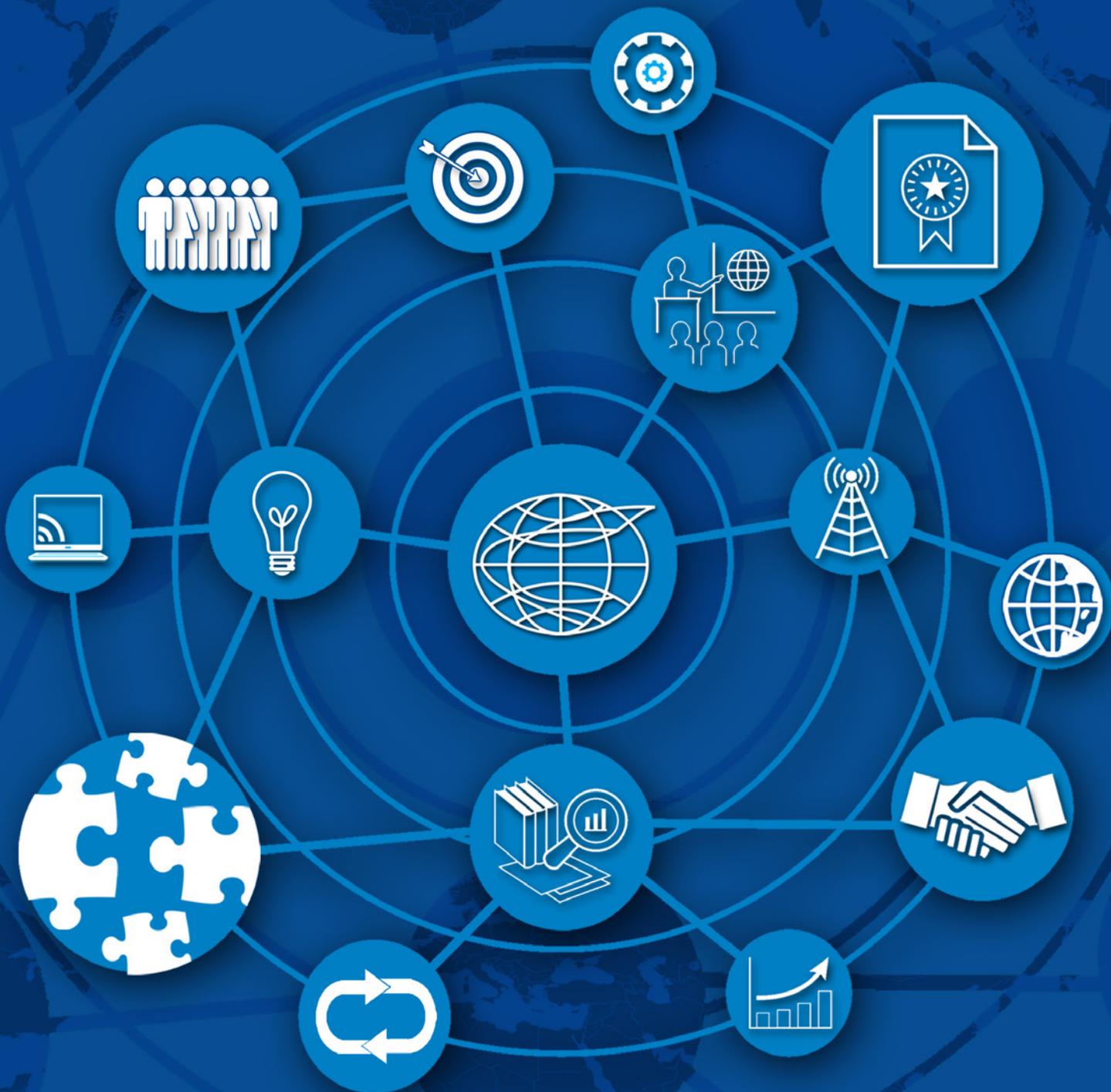
L'ODD 16 définit divers objectifs que le Bureau s'efforcera d'atteindre d'ici

à 2030, dans le droit fil de la valeur de base qu'est une indépendance durable. Premièrement, le Bureau vise à améliorer ses capacités opérationnelles et la qualité, l'efficacité et l'efficacé de ses audits. Il veut aussi renforcer ses moyens de contrôler l'utilisation des fonds et des actifs publics. Plus particulièrement, le Bureau veut renforcer sa capacité à réaliser des audits de performance et son mandat législatif en vue d'améliorer l'accès à l'information.

Deuxièmement, le Bureau prévoit établir, par étapes, une institution hautement professionnelle, afin de rester en phase avec les efforts de modernisation du pays tout en continuant à respecter les normes et les pratiques exemplaires en vigueur à l'échelle internationale. Le Bureau mettra l'accent sur l'établissement d'une infrastructure numérique et l'automatisation des processus en vue d'appuyer ses activités.

« Si les dispositions constitutionnelles et juridiques officielles sont importantes, l'indépendance des ISC ne se résume pas simplement à un ensemble de règles. »

➤ DANS LE CADRE DE L'INTOSAI



*L'expérience mutuelle
profite à tous*

L'INTOSAI ET L'ISC DE L'ARABIE SAOUDITE FINANCENT LA POURSUITE DES ACTIVITÉS PENDANT LA PANDÉMIE

Manal Alduhaymi, Cour générale d'audit de l'Arabie saoudite, et Mark Keenan, Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis

Dans le cadre d'efforts supplémentaires, l'INTOSAI et la Cour générale d'audit du Royaume d'Arabie saoudite, qui est l'ISC du pays, ont versé une aide financière à des ISC pour les aider poursuivre leurs activités pendant la pandémie.

Sous la direction de l'Auditeur général de l'Arabie saoudite, Hussam Alangari, et du Contrôleur général des États-Unis, Gene Dodaro, la subvention de l'INTOSAI « Continuité des ISC pendant la COVID-19 » permet de financer l'acquisition de technologies de l'information et des communications (TIC), ainsi que d'équipements de protection individuelle, afin de répondre aux besoins suscités par la pandémie. Dans le cadre de cet effort exceptionnel, l'INTOSAI a mis à disposition, à partir d'octobre 2020 et pour trois ans, 700 000 euros en tout, jusqu'à épuisement de la dotation. Chaque ISC sélectionnée est admise à recevoir un maximum de 20 000 euros.

L'ISC de l'Arabie saoudite et le Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États Unis, qui est l'ISC du

pays, ont travaillé en étroite collaboration avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et le Secrétariat général de l'INTOSAI pour mener à bien le programme.

D'octobre 2020 à février 2021, l'INTOSAI a octroyé à 36 ISC plus de 400 000 euros pour l'achat d'ordinateurs portables, de connexions Internet et d'équipements de protection, entre autres. Ces ISC représentent six des sept régions de l'INTOSAI. Le programme a recueilli des commentaires très positifs de la part des membres de l'INTOSAI. Les bénéficiaires ont commencé à utiliser les fonds et à rendre compte des progrès réalisés.

Un bénéficiaire de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS) a utilisé la subvention pour acheter des points d'accès sans fil et des mises à niveau pour son système de vidéoconférence. Il a ainsi pu « poursuivre ses activités [...], ce qui garantira une couverture adéquate et une bonne qualité du travail institutionnel ».

Un bénéficiaire de l'EUROSAI a quant à lui utilisé la subvention pour « financer l'acquisition d'un serveur VPN et la mise à niveau du système de RH ». Selon lui, « la subvention a permis au personnel de pouvoir travailler à domicile pendant la pandémie de COVID-19 et ainsi d'assurer la continuité des activités de l'institution ».

Il reste encore des fonds à octroyer. L'INTOSAI invite donc les ISC à présenter une demande. Les modalités de présentation d'une demande peuvent être consultées [ici](#).

Dans un effort complémentaire, l'ISC de l'Arabie saoudite, sous la présidence de M. Alangari, a établi un fonds saoudien pour l'amélioration de la performance des ISC. L'ISC a doté le fonds de 2 millions de dollars américains de 2020 à 2022 afin d'aider les membres de l'ASOSAI à renforcer leur résilience grâce à l'amélioration des infrastructures et des cours de formation en matière de TIC.



Gene Dodaro, Contrôleur général des États-Unis

« Le programme de subvention illustre la volonté des membres de l'INTOSAI à aider leurs homologues dans le monde à s'acquitter de leurs missions. Aider les ISC à assurer la continuité de leurs activités pendant la pandémie est particulièrement important étant donné les nombreuses difficultés que les ISC du monde ont dû surmonter pendant la pandémie. Je tiens à remercier le Comité directeur de l'INTOSAI et la Commission des affaires politiques, financières et administratives de leur appui à ce programme. Je remercie tout particulièrement l'IDI et le Secrétariat général de leur collaboration à la mise en œuvre du programme. »



Hussam Alangari, Auditeur général de l'Arabie saoudite

« La Cour générale d'audit de l'Arabie saoudite est toujours heureuse d'apporter un concours financier et technique aux ISC. La pandémie de COVID-19 nous a appris que, peu importe la grandeur de la planète, nous vivons manifestement dans un seul monde et que tout ce qui touche une personne peut certainement avoir des répercussions sur d'autres. Cela étant, les ISC ont le devoir de s'entraider pour bâtir un monde responsable et transparent. »

Pour accroître son soutien aux membres de l'INTOSAI, l'ISC de l'Arabie saoudite apporte son concours à un certain nombre de membres de l'ASOSAI qui ont demandé la subvention de l'INTOSAI. L'ISC aide ainsi l'INTOSAI à répondre au besoin accru d'assistance.

Le fonds saoudien a suscité des réactions initiales très positives. Les ISC estiment que la subvention a renforcé leur capacité à poursuivre leurs activités et a amélioré leur infrastructure de TIC. Le financement du fonds saoudien

reste également disponible. Les membres de l'ASOSAI sont encouragés à faire une demande. Les modalités de présentation d'une demande peuvent être consultées [ici](#).

Ces deux programmes de subvention ont donné à l'INTOSAI et à l'ISC de l'Arabie saoudite l'occasion de collaborer avec succès avec des ISC individuelles. Elles vont donc continuer à chercher des occasions de venir en aide à la communauté mondiale des ISC.

LA KSC RECUEILLE DE L'INFORMATION SUR LES RÉPONSES À LA PANDÉMIE

La Commission de partage et de gestion des connaissances (KSC) de l'INTOSAI a regroupé dans un seul guide de ressources toute l'information sur les efforts menés par la communauté de l'INTOSAI de mars 2020 à février 2021 pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Avec l'Observatoire international des initiatives des gouvernements et des ISC concernant la COVID 19 de l'ISC du Pérou, ce document constituera un outil précieux sur le travail de surveillance de la pandémie de COVID-19.

Le document intitulé « COVID-19 Pandemic-Compilation of Organisational Responses within INTOSAI » (Pandémie de COVID-19 : Recueil des réponses organisationnelles au sein de l'INTOSAI) a été établi sur la recommandation du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes de l'INTOSAI (SCEI). Il vient prolonger et amplifier le document préliminaire établi par l'ISC russe sur les réponses des ISC à la pandémie. Le secrétariat de la Commission de partage

et de gestion des connaissances a recueilli les informations nécessaires à la rédaction de ce document auprès de diverses sources, notamment la Commission des affaires politiques, financières et administratives de l'INTOSAI, le SCEI, l'IDI, les organisations régionales de l'INTOSAI, ainsi que les sites Internet et les documents de différentes ISC.

Le document vise à 1) fournir à la communauté internationale des informations immédiates sur des sujets clés liés à la pandémie, tels que la continuité des opérations, le travail à distance, l'audit et le renforcement des capacités; 2) préserver la mémoire institutionnelle et fournir un référentiel en ligne des meilleures pratiques; et 3) servir de ressource pour aider les ISC à se préparer à faire face à des crises similaires à l'avenir tout en assurant la poursuite de leurs activités.

Le document peut être consulté dans la section « [Bonnes pratiques](#) » du portail communautaire de l'INTOSAI. La KSC a l'intention d'en faire un document évolutif, puisqu'elle prévoit que la communauté de l'INTOSAI prendra bien d'autres mesures pendant la pandémie. La Commission sera heureuse de recevoir les commentaires des ISC membres et des organes de l'INTOSAI sur le recueil et elle mettra continuellement à jour le document en fonction des informations reçues. Veuillez envoyer vos suggestions ou ajouts au secrétariat de la Commission : ir@cag.gov.in.

RÉVISION DES NORMES ET CRÉATION DE RÉSEAUX DE TRADUCTEURS ET DE CHARGÉS DE LIAISON

Les prises de position révisées de l'INTOSAI sur les audits financiers sont désormais disponibles

Deux prises de position professionnelles révisées de l'INTOSAI sur les audits d'états financiers peuvent être consultées sur le site issai.org : ISSAI 200 — Principes de l'audit financier, et ISSAI 2000 — Application des normes d'audit financier.

La norme ISSAI 200 décrit les principes fondamentaux pour auditer des états financiers ou toute autre forme d'information financière présentée. Elle complète les principes fondamentaux de la norme ISSAI 100 en fonction du contexte propre aux audits financiers. Ensemble, ces normes sont le fondement de toutes les prises de position professionnelles de l'INTOSAI dans ce domaine. Elles doivent donc être toutes deux respectées.

La norme ISSAI 2000 décrit les facteurs particuliers dont il faut tenir compte pour appliquer les exigences des Normes internationales d'audit (ISA) lors d'un audit réalisé conformément aux ISSAI. Les normes ISA sont définies par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). L'INTOSAI a conclu une entente qui lui permet d'intégrer les normes ISA à son Cadre de prises de position professionnelles (IFPP).

Les normes ISSAI sur l'audit financier visent surtout à fournir aux membres de l'INTOSAI un ensemble complet de principes et de normes pour réaliser des audits d'états financiers d'entités du secteur public. Ces deux prises de position, qui sont l'aboutissement des travaux de la Sous-commission pour l'audit financier et la comptabilité de la Commission des normes professionnelles (PSC) de l'INTOSAI, ont été approuvées par le Comité directeur en 2020.

Le Secrétariat de la PSC crée un réseau de traducteurs volontaires pour les prises de position

Le Secrétariat de la PSC a créé un réseau de traducteurs volontaires dans le but de garantir la qualité des traductions des prises de position professionnelles de l'INTOSAI. Confier la traduction de ces documents à des ISC, plutôt qu'à des traducteurs du secteur privé n'ayant aucune connaissance spécialisée en matière d'audit, ouvre la voie à l'établissement de traductions de qualité supérieure.



Selon les procédures officielles de l'INTOSAI pour l'établissement de normes, les prises de position professionnelles doivent être disponibles dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI : allemand, anglais, arabe, espagnol et français.

Nous invitons les ISC qui disposent de traducteurs dans les langues officielles de l'INTOSAI ou d'auditeurs expérimentés qui ont des compétences en traduction à s'inscrire au réseau des traducteurs des prises de position de l'INTOSAI. Il est primordial que les traducteurs maîtrisent le sujet traité et l'anglais. Le réseau actuel de traducteurs volontaires compte les ISC de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Autriche, des Émirats arabes unis, de la France, du Qatar et de la Russie.

Les ISC qui souhaitent se joindre au réseau peuvent communiquer avec le Secrétariat de la Commission : psc@tcu.gov.br.

La PSC établit un réseau de chargés de liaison pour les normes

La Commission a instauré un réseau de chargés de liaison pour les normes de l'INTOSAI (ISLO). Elle voulait ainsi améliorer la communication sur le processus d'établissement des normes et les informations échangées sur l'application du cadre. Ce réseau constitue un guichet unique pour communiquer avec les ISC et les organes de travail de l'INTOSAI.

Les chargés de liaison reçoivent les demandes de la Commission ou d'autres organes de l'INTOSAI et prennent les mesures nécessaires. Ils peuvent, par exemple, transmettre des observations sur une question donnée ou diffuser des informations au sein de leur organisation. Les chargés de liaison relèvent aussi les problèmes rencontrés lors de l'application des normes et transmettent ces informations à l'organe de l'INTOSAI compétent.

Pour vous joindre à ce réseau, veuillez communiquer avec le vice-président de la Commission : ECA-ISLO@eca.europa.eu.

LE WGFMR DIFFUSE DES SAVOIRS PENDANT LA PANDÉMIE

Charlene Calhoon, analyste principale, Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis

Au cours des 12 derniers mois, le Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation (WGFMR) s'est concentré avant tout sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le secteur financier, les mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la crise et les travaux d'audit visant à vérifier les efforts de relance économique.

Le Comité directeur de l'INTOSAI a créé le WGFMR en 2012 afin de renforcer l'expertise des membres de l'INTOSAI en matière de surveillance des systèmes financiers nationaux après la crise financière de 2008. Depuis 2014, le Groupe de travail se réunit chaque année pour échanger des informations sur les travaux d'audit et discuter des grandes tendances qui se dessinent dans le secteur financier avec des experts du Fonds monétaire international (FMI), du Conseil de stabilité financière (CSF) et d'autres organisations internationales et nationales.

Lors de la mise en commun des savoirs pendant la pandémie, le Groupe de travail a adapté ses méthodes de communication et ses priorités afin de mieux répondre aux besoins de ses membres. Il a adopté la vidéoconférence pour effectuer les travaux prévus en vue de la réunion annuelle en personne organisée par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG). Les membres se sont également partagé la responsabilité d'organiser des réunions virtuelles.

En mai 2020, le Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis (GAO) a accueilli le premier forum virtuel du Groupe de travail sur l'impact de la pandémie sur les secteurs économique et financier. Les membres du Groupe de travail ont échangé des informations sur les mesures prises par leurs gouvernements nationaux pour répondre à la pandémie et les travaux d'audit en cours pour évaluer les efforts de reprise après la COVID-19. Les économistes du GAO et du BVG ont présenté un compte rendu sur la conjoncture économique mondiale, en soulignant les répercussions considérables de la pandémie sur le système financier. Ils ont aussi indiqué que la reprise économique sera probablement tributaire d'un déploiement à grande échelle des vaccins.

Les experts du CSF et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire ont donné un aperçu des mesures permanentes qu'ils avaient prises et des activités prévues pour lutter

contre la pandémie : efforts de collecte et de diffusion d'informations avec les membres et d'autres organismes de normalisation.

Le Groupe de travail a tenu deux autres réunions virtuelles en 2020. Lors d'une réunion organisée en juillet par le GAO, les membres ont fait le point sur les travaux d'audit liés aux efforts de relance économique, à la préparation à la pandémie et à la gestion des catastrophes. Ils ont aussi discuté des défis qu'il fallait relever pour réaliser des audits dans un environnement virtuel. Au cours d'une réunion organisée en septembre par le GAO, les membres ont été informés des risques climatiques qui pesaient sur la stabilité financière lors d'une présentation du président du Réseau des banques centrales et superviseurs pour le verdissement du système financier.



Le Bureau national d'audit de la Chine a accueilli la quatrième réunion virtuelle du Groupe de travail en janvier 2021. Des économistes du FMI, de la China International Capital Corporation et de la Banque de Chine ont discuté des perspectives de l'économie et du système financier mondiaux à la suite de la pandémie. Ils ont ensuite analysé les mesures prises par les États-Unis et la Chine pour lutter contre la pandémie. Cinq membres du Groupe de travail ont également présenté des travaux d'audit menés récemment sur la COVID-19, la supervision bancaire et les avantages et coûts des réglementations contre le blanchiment d'argent.

Le Groupe de travail prévoit organiser des réunions virtuelles trimestrielles jusqu'à la fin de 2021 afin de continuer à échanger des informations sur les travaux d'audit et les réponses à la pandémie. Il prévoit également discuter d'autres sujets clés qui affectent le secteur financier, notamment les changements climatiques, la technologie financière et la cybersécurité. Pour faciliter la mise en commun des informations et la collaboration entre les réunions, le Groupe de travail prévoit actualiser son nouveau site Web interne, qui a été mis au point en collaboration avec l'ISC de l'Inde, en y ajoutant des sujets de discussion, des rapports d'audit pertinents et d'autres ressources susceptibles d'intéresser ses membres.

ASSEMBLÉE VIRTUELLE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA VÉRIFICATION ENVIRONNEMENTALE ET NOUVEAU PRIX



De gauche à droite : Jyrki Katainen, Président de Sitra, Jocelyn Blériot de la Ellen MacArthur Foundation, et Elisa Tonda du PNUE

Vivi Niemenmaa, Secrétaire générale du WGEA de l'INTOSAI

Le WGEA tient une assemblée virtuelle axée sur l'économie circulaire

Alors que la pandémie se poursuit, le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI (WGEA) a tenu, virtuellement, sa 20^e assemblée en janvier 2021. Le grand thème de l'assemblée était « l'économie circulaire », à savoir une économie qui encourage une consommation et une production plus respectueuses de l'environnement et une optimisation de l'utilisation des ressources. « Nous estimons que le concept d'économie circulaire nous aidera à repenser, sous le signe de l'innovation, l'organisation de nos sociétés et de nos économies », a noté la Secrétaire générale du Groupe de travail, Vivi Niemenmaa, depuis le studio de l'assemblée à Helsinki.

Un résumé des présentations principales et des discussions de groupe sur ce sujet peut être consulté [ici](#).

En dépit de quelques problèmes techniques et difficultés liées au décalage horaire, les commentaires et réactions des 300 participants inscrits, originaires de quelque 70 pays, ont été positifs. Les groupes d'experts hybrides,

formés d'invités en studio et d'experts d'autres pays qui participaient par vidéo, ont bien fonctionné. L'événement a prouvé qu'à l'avenir, le WGEA de l'INTOSAI pourrait organiser certaines de ses réunions les plus importantes dans un format virtuel. Le Groupe de travail a externalisé l'expertise technique nécessaire à cette réunion. Par ailleurs, il recommande aux autres organisations qui ne disposent pas de ce soutien en interne de le faire également pour leurs événements virtuels.

D'un point de vue environnemental, l'organisation d'un grand événement dans un format virtuel présente évidemment l'avantage d'éviter le rejet d'émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements. Ce format permet également à un plus grand nombre de participants de s'inscrire, puisque les ISC n'ont pas à prendre à leur charge des frais de déplacement. L'un des défis à relever était de trouver le moyen d'inciter les participants à participer à la réunion virtuelle. Le Groupe de travail a décidé de mettre à l'essai une application qui permet aux participants d'envoyer des questions aux experts invités, de créer des nuages de mots et de répondre à différents sondages.

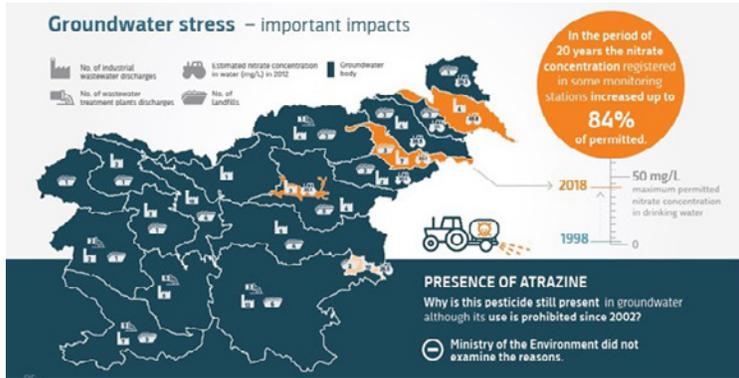
Le format virtuel présente toutefois quelques inconvénients : la réduction des interactions personnelles et le fait que les participants de certaines régions ont dû se priver de sommeil pour assister à l'assemblée en temps réel. Malgré tous nos outils et gadgets numériques, notre belle planète est toujours ronde!

Gagnants du premier prix de la meilleure représentation visuelle

L'un des points d'orgue de l'assemblée virtuelle a été le lancement d'un nouveau prix du Groupe de travail, « Source d'inspiration en audit environnemental » (*Inspiration in Environmental Auditing*), qui sera remis lors de l'assemblée du Groupe tous les deux ans. Le thème de cette récompense ne sera jamais le même, car il reflétera les derniers développements en matière d'audit environnemental.

Le Groupe de travail a retenu la représentation visuelle comme premier thème du prix pour encourager les ISC du monde entier à communiquer les résultats de leurs audits d'une manière claire et conviviale.

Figure 1 : Le projet gagnant de l'ISC de la Slovénie sur les impacts importants du stress sur les eaux souterraines



La sélection de ce thème s'est appuyée sur les recherches menées par le Groupe de travail en 2019 sur la visibilité de l'audit environnemental. Le projet de recherche a fait émerger diverses tendances clés : les ISC communiquent les résultats de leurs audits dans les médias sociaux; elles considèrent de plus en plus tous les membres de leur personnel comme des vecteurs de communication; et

elles utilisent des infographies, des visualisations et des illustrations pour diffuser clairement les messages.

Le Groupe de travail a reçu des dossiers de candidature pour le prix de 12 ISC du monde entier. Le jury, composé de membres de la Cour des comptes européenne et des ISC des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de la Russie, a évalué les candidatures en fonction de la richesse du contenu, de l'attrait visuel, de la complexité technique de l'exécution et de la clarté.

Le Président du jury et Directeur de la Cour des comptes européenne, Peter Welch, a félicité tous les candidats. Le prix a été décerné aux ISC de la Slovénie et de l'Indonésie, conjointement, qui ont toutes deux présenté des visualisations dans leurs audits sur la qualité de l'eau.

La Slovénie a produit une brochure avec une carte claire et informative (voir la figure 1). L'Indonésie a créé une affiche qui présente une abondance d'informations dans un format visuellement attrayant (voir la figure 2).

Le Groupe de travail « visualise » ses séances

Afin de prêcher par l'exemple, le Groupe de travail a créé des représentations visuelles pour illustrer diverses séances de son assemblée, y compris une discussion sur les objectifs de développement durable (ODD) avec des intervenants des ISC des États-Unis, de l'Inde et de l'Indonésie. Le « conteur visuel » du Groupe de travail a créé une illustration de la discussion en explorant les liens entre les ODD et les déchets plastiques, le transport durable et le financement climatique (voir la figure 3).

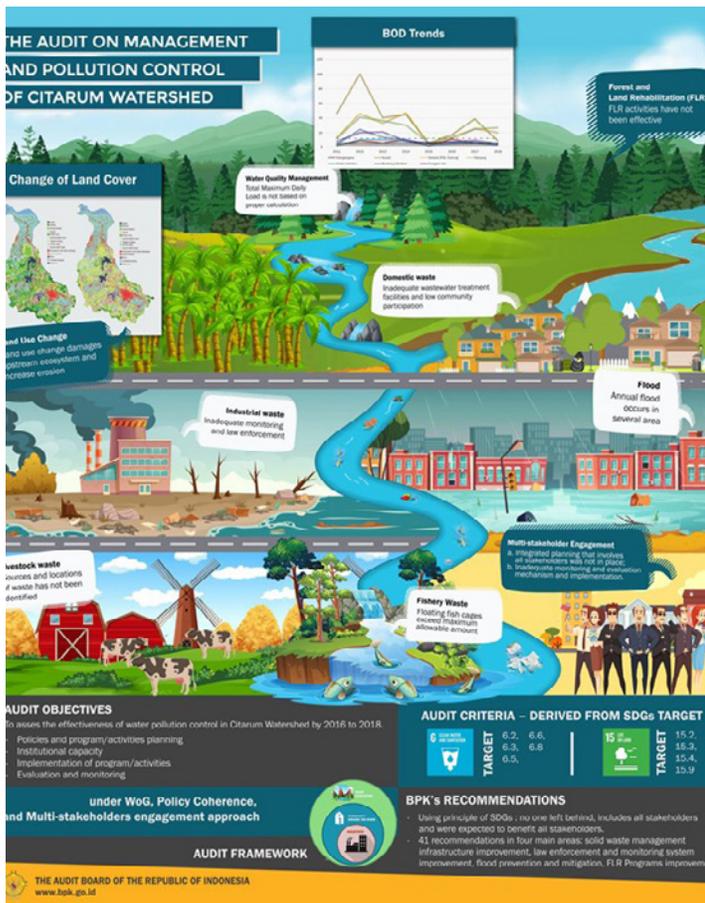
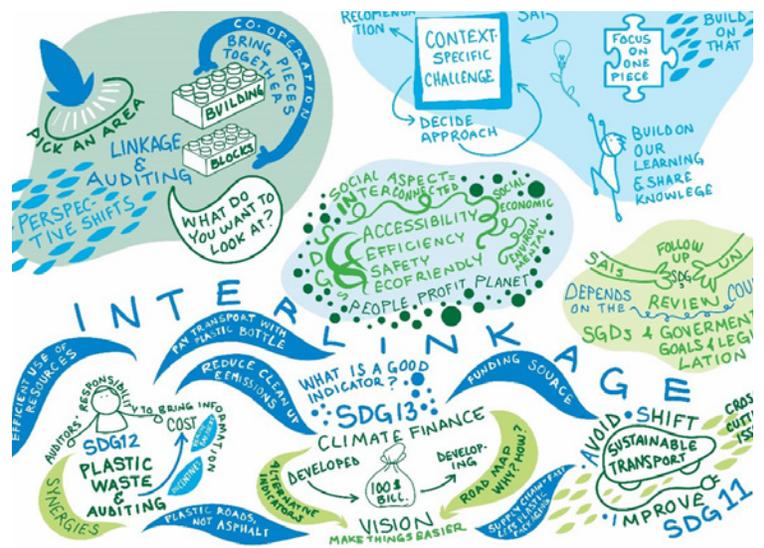


Figure 2 : Projet gagnant de l'ISC de l'Indonésie sur l'audit de la gestion du bassin-versant du Citarum et de la lutte contre la pollution

Figure 3 : Représentation visuelle du groupe de discussion sur les ODD



23^e CONGRÈS DE LA PASAI



OFFICE OF THE AUDITOR-GENERAL
Te Mana Arotake



Le Bureau du contrôleur et de l'auditeur général de Nouvelle-Zélande a le plaisir d'annoncer qu'il accueillera le 23^e Congrès de la PASAI du 22 au 24 juin 2021.

Le thème du Congrès de cette année est «L'impact par le leadership». L'ISC de Nouvelle-Zélande et le secrétariat de la PASAI sont impatients de rencontrer leurs collègues du secteur de l'audit du Pacifique plus tard cette année.

L'OLACEFS OFFRE GRATUITEMENT UN COURS EN LIGNE SUR L'AUDIT DE PERFORMANCE

Un cours en ligne ouvert et massif (MOOC) sur l'audit de performance, impulsé par la commission de renforcement des capacités de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS), qui est actuellement présidée par le Tribunal fédéral des comptes du Brésil, a été rendu disponible en octobre 2020.

Ce cours gratuit présente de l'information sur les principales caractéristiques des audits de performance et leur cycle de développement, notamment sur les modalités d'application de diverses techniques lors de la planification et de l'exécution d'un audit. Il aborde également les modalités d'établissement des rapports d'audit et de suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées. La plateforme interactive comprend des vidéos, des exercices, des jeux, des cas pratiques et d'autres matériels didactiques.

Le cours, qui a été conçu en collaboration avec l'Agence de coopération allemande (GIZ), est disponible en espagnol, en anglais et en portugais. Il peut être suivi en plusieurs séances, selon la disponibilité de l'étudiant.

Veillez consulter la vidéo d'information en [espagnol](#), en [portugais](#) ou en [anglais](#) pour en savoir plus. Pour accéder au cours, veuillez consulter la page Web de la Cour des comptes fédérale en [espagnol](#), en [portugais](#) ou en [anglais](#).

Nous améliorons l'audit de la gestion publique

Inscrivez-vous au cours en ligne ouvert et massif sur l'audit de performance de l'OLACEFS et aidez-nous à auditer la gestion publique.

Le cours est déjà disponible!
ESPAÑOL, PORTUGUÉS Y INGLÉS



Implementada por
giz
GIZ - GERMANY DEVELOPMENT COOPERATION GIZ GERMANY



CCC
CREACIÓN DE CAPACIDADES



LE PARCOURS STRATÉGIQUE REMARQUABLE DE L'ISC DE LA SOMALIE (2017-2020)

Mohamed Omer, directeur des relations publiques, BVG de la Somalie; Jostein F. Tellnes, cadre dirigeant, IDI; Stephen Emasu, expert-conseil, Adam Smith International

De nombreuses institutions supérieures de contrôle (ISC) qui œuvrent dans des contextes difficiles recèlent des potentialités considérables pour améliorer la réalisation des audits attendus. Pourtant, il est souvent difficile pour une ISC de renforcer ses capacités et d'évoluer. Est-il possible pour une ISC dans une telle situation d'accomplir des progrès substantiels en quelques années?

Au sortir d'un conflit, les impulsions rigoureuses de l'Auditeur général et la coopération avec les partenaires internationaux ont été essentielles à l'amélioration du rendement de l'ISC de la Somalie. En trois ans environ, le Bureau de l'auditeur général de la République fédérale de Somalie est devenu une organisation qui fournit des services d'audit de qualité en temps opportun et qui favorise une saine gouvernance et une prestation efficace des services.

Divers partenaires internationaux ont offert leur appui individuel et collectif au Bureau tout au long de ce parcours. Par l'entremise de l'ambassade royale de Norvège, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et l'AFROSAI E, le sous-groupe anglophone de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances

publiques, apportent leur concours au Bureau depuis 2017. La Banque mondiale a également appuyé les efforts du Bureau dans le cadre de son projet de mobilisation des recettes intérieures et de gestion des finances publiques. Enfin, l'Union européenne a apporté une aide technique en matière de soutien budgétaire et d'autres mesures d'aide par la voie d'Adam Smith International.

Défis de taille

En 2017, le gouvernement fédéral de la Somalie a entrepris de vastes réformes économiques et institutionnelles pour rendre le pays admissible aux mesures d'allègement de la dette au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Cette mesure de soutien devait permettre au pays de réintégrer l'économie mondiale pour la première fois depuis des décennies. À l'époque, le Bureau a été appelé à mettre en place des cadres de reddition de comptes rigoureux en vue de garantir une utilisation efficiente des ressources publiques par le gouvernement.

Cependant, le Bureau était confronté à des défis de taille. À la fin de 2017, lorsque S. E. Mohamed M. Ali a été nommé auditeur général, il a pris la barre d'une organisation qui présentait les lacunes suivantes :

Cadre juridique désuet - Le Bureau fonctionnait selon des mandats établis en vertu d'une loi de 1972 qui lui conférait le rôle de magistrat des comptes, ce qui était incompatible avec les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

Cadre d'audit désuet - L'étendue et la qualité des travaux d'audit du Bureau étaient faibles, et le Bureau ne disposait pas de manuels d'audit clés fondés sur les ISSAI.

Soutien financier et personnel extrêmement limités - Faute d'un budget ou d'un soutien financier adéquats, le Bureau n'avait pas été en mesure d'embaucher suffisamment de personnel pour réaliser des missions d'audit de manière conforme aux ISSAI.

Sécurité limitée dans un environnement à risque élevé - Le Bureau mène ses activités dans un environnement très instable à Mogadiscio, où la sécurité physique ne peut être tenue pour acquise. Tant le personnel que les conseillers sur le terrain font l'objet de diverses menaces. Le Bureau fait des suivis de la sécurité et présente des comptes rendus quotidiens aux membres des équipes d'audit pour que ceux-ci puissent prendre des mesures de précaution avant leurs affectations. L'information fournie fait le point sur la fermeture de routes, les explosions et les avertissements concernant les zones fréquemment ciblées, dont les ministères et organismes fédéraux.

Principales mesures prises pour relever les défis

Sous la direction du nouvel Auditeur général, le Bureau a pris des mesures immédiates pour surmonter ces défis :

Conception du tout premier plan stratégique quadriennal (2017-2020) - Le plan énonçait six ambitions stratégiques, dont la production en temps opportun de rapports d'audit de grande qualité et conformes aux ISSAI, et plus de 30 objectifs stratégiques à l'appui de la modernisation du Bureau.

Élaboration d'un nouveau projet de loi sur l'audit en 2018 - En 2012, la Constitution de transition de la Somalie a instauré le principe de l'indépendance du Bureau de l'auditeur général. Si elle est adoptée, la nouvelle loi sur l'audit renforcera le mandat et l'indépendance du Bureau, en conformité avec les pratiques exemplaires internationales et le modèle de Westminster qui est couramment utilisé par de nombreux membres de l'AFROSAI-E. Le projet de loi a été approuvé par la chambre basse du Parlement et il est en attente de la signature du Président.

Obtention du soutien du gouvernement fédéral et de la communauté internationale - Le gouvernement fédéral de la Somalie a augmenté les crédits budgétaires alloués au Bureau, dans la mesure de ses moyens limités.

La communauté internationale a aussi fourni des ressources financières, de l'expertise et un soutien logistique importants, qui ont notamment permis de rénover et de moderniser les bureaux.

Amélioration de la capacité du personnel à effectuer des audits fondés sur les ISSAI - L'AFROSAI-E et l'IDI ont signé un accord de coopération pour contribuer au renforcement des capacités du Bureau de 2018 à 2020, grâce à un financement accordé par le gouvernement de la Norvège. Dans le cadre de cette initiative, l'IDI et l'AFROSAI-E ont formé du personnel d'audit et apporté un soutien technique pratique, ce qui a permis d'améliorer grandement la qualité des rapports d'audit. Le Bureau a traduit et adapté les manuels portant sur les audits d'états financiers et les audits de conformité, fondés sur les ISSAI, à l'intention de son personnel d'audit.

Collaboration accrue - Le Bureau a fait appel à des conseillers sur le terrain pour améliorer la qualité des rapports d'audit. Il a fait mieux connaître ses activités, en plus de renforcer ses relations avec les acteurs du domaine et la collaboration avec les États membres fédérés de la Somalie.

Progrès historiques

En 2019, le Bureau de l'auditeur général a, pour la première fois, publié trois rapports d'audit historiques : 1) un rapport d'audit sur les états financiers du gouvernement fédéral; 2) un rapport d'audit de conformité collectif portant sur l'ensemble des entités du secteur de la sécurité; 3) un rapport d'audit de conformité collectif portant sur 20 entités ne faisant pas partie du secteur de la sécurité. Les rapports peuvent être consultés [ici](#).

La publication de ces rapports a été un exploit pour le pays et pour le Bureau, qui a ainsi rempli son mandat. Après avoir présenté les rapports au Parlement, le Bureau en a envoyé des exemplaires aux bureaux du Président et du Premier Ministre. Les rapports ont suscité un vif intérêt au sein de la population et des médias qui veulent de plus en plus examiner l'administration fédérale à la loupe. Enfin, le Bureau a franchi un cap historique lorsque l'AFROSAI-E a reconnu qu'il avait réalisé des audits conformes aux ISSAI.

Le Bureau a également publié des rapports d'audit en 2020, une deuxième année marquée par le progrès. Il a constaté que les états financiers du gouvernement fédéral s'étaient grandement améliorés par rapport à l'année précédente, car le gouvernement s'était conformé davantage aux principes de la comptabilité de caisse fondés sur la Norme

« Le leadership fort et marqué de l'Auditeur général, ses échanges avec les autorités compétentes et sa décision de publier des rapports d'audit depuis 2019 ont rehaussé la réputation de l'ISC. »



L'Auditeur général de la République fédérale de Somalie, Mohamed M. Ali, à la conférence de presse sur les rapports d'audit annuels de 2019 de son bureau.

comptable internationale du secteur public (IPSAS). De plus, le nombre d'entités fédérales ayant fait l'objet d'un audit de conformité mené par le Bureau s'était élevé à 35, contre 25 l'année précédente. Et, pour la première fois, de nombreuses entités fédérales avaient soumis leurs états financiers annuels à un audit comme l'exige la loi.

Facteurs de réussite

Un certain nombre de facteurs ont contribué à la réussite du Bureau :

Exemplarité de l'institution - Le Bureau respecte rigoureusement ses valeurs fondamentales, sa mission et ses mandats. Le fait de gagner le respect et la confiance des principales parties prenantes a été déterminant et a permis à l'ISC de s'acquitter efficacement de ses fonctions. Le leadership fort et marqué de l'auditeur général, ses échanges avec les autorités compétentes et sa décision de publier des rapports d'audit depuis 2019 ont rehaussé la réputation de l'ISC.

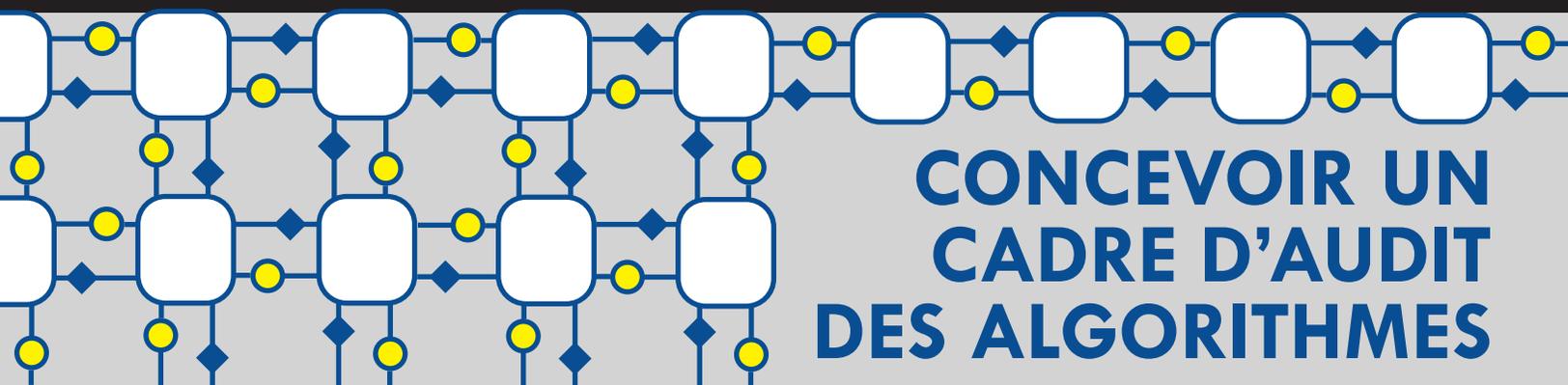
Direction centrée sur le plan stratégique et la réalisation des audits de base - L'élaboration du plan stratégique a été décisive, car le plan a permis au Bureau de garder le cap dans les difficultés, en plus de faciliter le suivi de la performance et de resserrer les liens avec les principaux acteurs du domaine. La direction et le personnel de l'ISC se sont dévoués pour que le Bureau réalise ses ambitions et ses objectifs. Les membres du personnel ont notamment consacré leur temps aux audits en cours les plus importants. Par exemple, le Bureau a décidé de ne prévoir aucune formation ou visite à l'extérieur du pays dans la première moitié de chaque année, lorsque les principaux travaux d'audit étaient à faire.

Importance d'une communication positive

- L'amélioration de la communication avec les principaux acteurs du domaine a facilité la coopération et créé un environnement propice à la mise en place de cadres de reddition de comptes et de transparence qui puissent maximiser l'incidence des audits. Des séminaires annuels ont été organisés à Mogadiscio à l'intention des principaux acteurs du domaine, notamment les entités publiques de premier plan, le Parlement, des organisations de la société civile, et des représentants des anciens des clans et des médias. Le Bureau a également engagé un dialogue constructif avec le comptable général sur la manière d'établir la version définitive des comptes et de préparer ceux-ci en vue d'un audit.

Création de synergies entre les partenaires - Dans la mise en œuvre de son plan stratégique, le Bureau accorde une grande importance aux échanges productifs et transparents avec ses différents partenaires. Il tient des réunions semestrielles avec l'ensemble de ses partenaires pour faire le point sur les progrès réalisés, les défis et les plans. Ces réunions assurent un climat d'ouverture, de confiance et de collaboration, et aident à prévenir le chevauchement des efforts. C'est en bonne partie grâce à l'appui que lui ont témoigné ses partenaires que l'ISC en pleine évolution a pu gagner en confiance et viser encore plus haut.

Le Bureau de l'auditeur général a pris d'importantes mesures pour renforcer son rôle dans l'amélioration de la gestion des finances publiques de la Somalie, et il entend poursuivre sur cette lancée.



CONCEVOIR UN CADRE D'AUDIT DES ALGORITHMES

Esther Meijer-van Leijsen (PhD), Justin Verhulst (MSc), Pieter Oosterwijk (PhD), et Miranda Pirkovski (MSc) (CA, EMITA), Cour des comptes néerlandaise

Dans le secteur public néerlandais, l'utilisation d'algorithmes connaît une augmentation constante qui accroît d'autant la nécessité des activités de surveillance. Les algorithmes désignent des ensembles de règles et d'instructions exécutés par ordinateur pour résoudre des problèmes ou répondre à des questions. Ils sont de plus en plus débattus dans l'espace public, les médias et au Parlement, surtout depuis qu'un tribunal de district de La Haye a donné raison à diverses organisations non gouvernementales (ONG) en statuant que SyRI (un instrument algorithmique de détection de fraudes) contrevenait aux dispositions de la loi européenne.

L'utilisation croissante d'algorithmes dans la gestion des activités et la prestation des services au sein des pouvoirs publics représente des défis pour les institutions supérieures de contrôle (ISC) partout dans le monde. Les algorithmes peuvent opacifier la gestion des affaires publiques. Les lignes directrices en la matière étant rares, comment les ISC peuvent-elles évaluer si les gouvernements utilisent les algorithmes de manière responsable et légitime?

Grâce à son [rapport](#) de janvier 2021 intitulé « Comprendre les algorithmes », la Cour des comptes des Pays-Bas a enrichi le débat sur les possibilités et les risques liés à l'utilisation des algorithmes par les gouvernements. Le rapport 1) permettait de mieux comprendre dans quelle mesure les entités publiques néerlandaises étaient au fait de l'utilisation des algorithmes dans leurs ministères et tenaient la situation bien en main; 2) présentait un cadre d'audit pouvant servir à évaluer les risques concrets; 3) mettait à l'essai l'utilité du cadre d'audit.

L'objectif fondamental du projet de la Cour des comptes était de jeter les bases d'une utilisation responsable des algorithmes par les gouvernements. Le présent article décrit les constatations et l'incidence du rapport.

Utilisation d'algorithmes simples dans la plupart des cas

La Cour des comptes a constaté que les algorithmes prédictifs et prescriptifs que le gouvernement néerlandais utilisait actuellement pour prendre des décisions touchant les citoyens et les entreprises étaient relativement simples. Le gouvernement utilise ces algorithmes pour gérer ses activités et fournir des services, comme procéder à la diffusion massive de messages automatisés et au triage initial des demandes de prestations. Toutefois, certains algorithmes sont plus innovateurs et s'appuient sur l'intelligence artificielle. Des ministères et organisations qui les mettent en œuvre, comme l'Agence d'assurance des employés et la Banque d'assurance sociale, ont fourni à la demande de la Cour des comptes, des douzaines d'algorithmes pour la réalisation de son audit. La Cour des comptes n'a trouvé parmi ceux-ci aucun algorithme auto-apprenant, à savoir un algorithme capable de mettre en œuvre des politiques sans intervention humaine.

L'un des défis que la Cour des comptes a dû relever lors de cet audit était d'établir des termes et des définitions clairs. Des termes tels que « boîte noire », « biais » et même « algorithme » peuvent avoir un sens fort différent selon qu'ils sont définis par des personnes issues du domaine du droit, de la gouvernance, des technologies de l'information ou de la science des données. La Cour des comptes ne souhaitait pas s'attarder outre mesure sur les débats des chercheurs à propos des définitions. Il importait toutefois d'assurer une compréhension claire et pratique de l'objet de l'audit et des normes de qualité. À cette fin, la Cour des comptes a organisé des séances de remue-méninges au cours desquelles des professionnels de tous les ordres de gouvernement, du milieu universitaire et des organisations d'audit se sont entendus sur une interprétation commune des termes.

Cadre d'audit des algorithmes

La Cour des comptes a conçu un cadre d'audit que le gouvernement et le secteur privé peuvent utiliser pour

évaluer si leurs algorithmes répondent ou non à des critères de qualité précis, et si les risques connexes ont été cernés et atténués comme il se doit. La Cour des comptes souhaite que les auditeurs utilisent ce cadre comme un outil pratique et un point de départ pour appréhender les défis posés par l'évaluation des algorithmes. Le cadre, qui est décrit dans le rapport, est accessible en [format Excel](#). Cela permet aux utilisateurs d'appliquer des filtres correspondant à diverses questions concernant des catégories et des principes en particulier, comme l'équité et la reddition de comptes.

Pour concevoir ce cadre, la Cour a pris en compte l'avis d'experts et s'est inspirée d'autres cadres d'audit. Par exemple, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) — une loi de l'Union européenne (UE) — établit déjà un cadre pour le traitement des données personnelles de nature délicate. Il existe également d'autres cadres de gouvernance et de contrôles généraux informatiques (CGI). Le cadre évalue un algorithme selon les « piliers » suivants :

- Gouvernance et reddition de comptes
- Modèle et données
- Protection des renseignements personnels
- Qualité des CGI, comme les droits d'accès et les contrôles de sauvegarde
- Éthique

Le plus difficile a été d'établir le pilier « Modèle et données », car les innovations dans l'utilisation des algorithmes relèvent presque toutes de cette catégorie. Les critères relatifs au modèle et aux données évaluent des points se rapportant à la qualité des données ainsi qu'à la conception, à l'utilisation et à la tenue à jour du modèle sur lequel repose l'algorithme.

L'utilisation d'algorithmes contraire à l'éthique, comme une prise de décisions autonome fondée sur des biais, soulève des préoccupations légitimes au sein du public, mais cette question est souvent traitée de manière théorique. Pour l'élaboration de son cadre, la Cour des comptes s'est fondée sur les [Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA digne de confiance](#) de la Commission européenne, qui ont été formulées par le Groupe d'experts indépendants de haut niveau sur l'intelligence artificielle. La Cour des comptes a établi un lien entre ces lignes directrices et les risques concrets exposés dans les autres piliers.

Mise à l'essai pratique de trois algorithmes

Pour déterminer l'utilité de son nouveau cadre d'audit, la Cour des comptes en a fait l'essai afin d'évaluer trois algorithmes qui étaient alors utilisés par le gouvernement. Pour les besoins de l'exercice, la Cour a choisi des

algorithmes qui avaient une grande incidence sur les citoyens et des répercussions sur le plan éthique, et qui présentaient divers degrés de complexité technique, allant de relativement simples (arbres de décision) à complexes (réseaux neuronaux pour la reconnaissance faciale). Même si les algorithmes étaient tous assez différents, la Cour des comptes a réussi à évaluer les risques liés à chacun au moyen de son cadre. Elle a tiré une leçon précieuse de cet exercice : un algorithme n'est pas isolé des autres processus de TI au sein des entités publiques. Dans les faits, un ensemble d'algorithmes est mis en œuvre par divers utilisateurs aux différentes étapes du processus. Par conséquent, la Cour recommande que l'audit des algorithmes soit confié à des équipes multidisciplinaires qui puissent répartir les tâches et dresser un portrait complet de la situation.

Incidence du rapport

La Cour des comptes a été surprise par le retentissement de son rapport à l'échelle nationale et internationale. Deux jours après la publication du rapport, la Cour a tenu un webinaire pour présenter les principales constatations de l'audit et entamer une discussion sur l'utilisation responsable des algorithmes par les pouvoirs publics. Le webinaire, qui comptait parmi les conférenciers l'ombudsman du pays et des représentants du Conseil d'État, de l'Agence des radiocommunications et du service d'audit du gouvernement central (ADR), a attiré plus de 300 participants.

La Cour des comptes dirige actuellement des discussions sur la création de systèmes de contrôle pour les algorithmes. Elle travaille en ce moment avec d'autres organisations d'audit, notamment l'ADR, l'Institut royal des experts comptables agréés des Pays-Bas et l'association professionnelle des auditeurs des technologies de l'information des Pays-Bas (NOREA), qui souhaitent vivement entreprendre l'audit d'algorithmes, mais qui sont freinées par l'absence de méthodes et de lignes directrices. Le cadre de la Cour a été bien accueilli par ces organisations qui le perçoivent comme un excellent point de départ. La Cour a également été invitée par des ministères et des organismes responsables de politiques à discuter des systèmes de contrôle qui pourraient encadrer une utilisation responsable des algorithmes. Elle a présenté le fruit de ses recherches aux auditeurs d'autres ISC. La Cour des comptes se réjouit à la perspective de poursuivre ces discussions fort utiles.

Commentaires

La Cour des comptes invite les autres ISC à utiliser le cadre pour auditer les algorithmes et à faire part de leurs expériences et de leurs commentaires aux auteurs : algoritmes@rekenkamer.nl.



REVUE INTERNATIONALE

— DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES PUBLICS —

